

1935
NIFIQUE
L'Ontario s'apprête à répudier des contrats d'achat d'électricité
Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux
Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

ACHETEZ A LA
MAISON CHARLES
Confection de haute qualité
pour dames et messieurs
351, rue Des Forges
Système de vente à paiements différés
QUINZIEME ANNEE.—No. 127

Le Nouvelliste

MEMBRE DE L'A.B.C., DE LA CANADIAN PRESS ET DE LA C.D.N.A.
TROIS-RIVIERES, MARDI 2 AVRIL 1935

Fourrures

Nous avons pris le contrôle
des milles.
APPELEZ 1164
POISSANT
Teinturier-Dégraisseur
2 SOUS LE NUMERO

Deux candidats battus par le maire Ferland

Le maire de Verdun fait perdre leur dépôt de \$200. à William J. Bell et à C. Allen.

PAR 2881 VOIX

La Ville LaSalle le maire Chatelle et trois échivins ont mordu la poussière, hier.

Montréal, 2.—Le maire Hervé Ferland a été réélu maire de la ville de Verdun, aux élections municipales, par une majorité de 2,881 voix sur son plus proche concurrent, William J. Bell, président de la Ligue des contribuables de Verdun. Les résultats finaux sont les suivants: le maire Ferland 5,431 voix; William J. Bell, 2,550 voix; l'ex-maire Charles Allen, 2,076. Le nombre total des votants fut de 9,457 soit 2,000 de plus qu'à l'élection d'il y a deux ans. Comme ils n'ont pu obtenir la majorité des votes Bell et Allen ont perdu le dépôt de \$200.

Vingt tonnes de dynamite explosent

Turin, Italie, 2. (P.C.) — Vingt tonnes de dynamite ont explosé hier dans une poudrière aux environs de la ville d'Avigliana; sept hommes ont été tués et plusieurs ont été blessés.

L'Ethiopie s'adresse encore à la S.D.N.

Elle demande l'arbitrage de la Ligue et proteste de sa bonne volonté.

Une taxe de \$24,000,000

Ottawa, 2.—Plus de \$24,000,000 ont été recueillis par le gouvernement avec la taxe spéciale sur le sucre, a déclaré hier l'hon. M. R.-C. Matthews, ministre du Revenu National. Cette information a été donnée à la Chambre des Communes en réponse à une question posée par l'hon. Fernand Rinfret, député libéral de St-Jacques.

UNE NOUVELLE NOTE

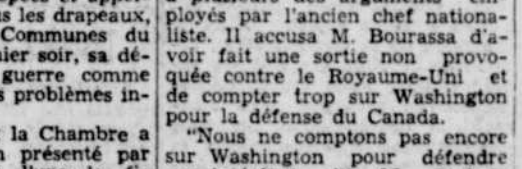
Genève, 2. (P.C.)—Le gouvernement éthiopien s'est adressé à la Société des Nations, hier, dans une nouvelle note, pour demander l'arbitrage de son conflit avec l'Italie.

Le député de Labelle pense que nous devrions faire partie de l'union pan-américaine de préférence à la Société des Nations.

ENQUETE SUR LES ARMEMENTS

Ottawa, 2. (P.C.)—Tandis que les capitaines de guerre en Europe aiguissent leurs épées et appellent les troupes sous les drapeaux, la Chambre des Communes du Canada a réitéré, hier soir, sa dénonciation de la guerre comme moyen de régler les problèmes internationaux.

Doux souvenir royal



Voici une autre photo ancienne prise de sa majesté la reine Marie d'Angleterre et de ses trois fils pendant une vacance passée dans les montagnes de l'Ecosse. De gauche à droite: le duc de Gloucester, la reine Marie, le duc d'York et le duc de Kent.

Le capitalisme n'a pas failli, déclare le maire McGeer, de Vancouver

Tout son succès dans l'avenir dépend de la mise en pratique des préceptes de justice sociale édictés dans les dix commandements, dit-il.

CAUSERIE AU CANADIAN CLUB

Montréal, 2.—"Le capitalisme n'a pas failli dans le passé. Mais tout son succès dans l'avenir dépend de la mise en pratique des préceptes de justice sociale édictés dans les dix commandements, dit-il.

L'état de l'abbé Albert Tessier

M. l'abbé Albert Tessier, préfet des études au Séminaire Saint-Joseph, qui a subi hier une opération importante à l'hôpital des Soeurs de Joliette, va assez bien ce matin.

Une jeune fille a été poignardée à Montréal

Un individu du nom de J. Donat Sauvé est détenu comme témoin.

Le capitaine Eden arrive à Varsovie

Varsovie, 2.—(Par A. D. Stef.) Le capitaine Anthony Eden, lord du Secours Privé de la Grande-Bretagne et messager de la paix, a apporté en cette capitale hier, les plans de la Russie et de l'Allemagne concernant la sécurité européenne, et il a trouvé en Pologne un accueil cordial.

LA BOURSE

(Par L. G. Beaubien et Cie.)
Le marché de New-York est ouvert irrégulier mais avec une tendance à se raffermir. Amercan Can. Chygr 1-4 de point à 115 3-4. Chrysler 34 3-8. U. S. Steel 24 1-8.

LA BOURSE

Bell Tel.	121 12 1/2
Brazilian	8 1/2
Canada Cement	6 1/2
Can. Car & Found.	6 1/2
Can. Ind. Alcohol	8 1/2
Can. Pac. Ry.	9 1/2
Cons. Paper Corp.	1.00
Dominion Bridge	25 25 1/2
Int. Nickel	24 24 1/2
Nat. I. H. & P.	28 1/2
Nat. Breweries	32 1/2
Noranda	35.25 35.75
Quebec Power	15 1/2
St. Lawrence Corp.	1.15 1.20
St. Lawrence priv.	15 1/2
Sls. W. & P.	13 1/2
Siscoe Gold Mines	2 1/4 2 1/2
Steel of Canada	44 1/2 45 1/2
Sullivan	65 65 1/2
Walkerville Brew.	3 7/8 3 7/8

Rumeur du "Globe"

Toronto, 2.—Le Globe annonce ce matin, en dépêche d'Ottawa, qu'en vertu du paragraphe 90 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le gouvernement fédéral peut dénoncer la législation introduite hier à la Législature ontarienne pour annuler les contrats passés entre la Commission Hydro-Electrique et des compa-

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Le bill de M. Hepburn dit que ces contrats sont nuls inapplicables et illégaux

Les compagnies québécoises sont la Gatineau P., la Beauharnois, l'Ottawa Valley et James MacLaren.

Pourquoi le conseil retarde-t-il à voter le budget de l'an courant?

RESOLUTION CONTRE Le communisme aux Etats-Unis

Les directeurs de la Chambre de Commerce des Etats-Unis ont voté une résolution demandant une législation plus sévère contre les activités subversives, y compris les tentatives de renversement par la force du gouvernement actuel. Il a été demandé aux organisations affiliées de faire part de leurs suggestions concernant un programme défini pour la prochaine réunion annuelle de mai. Le mouvement communiste aux Etats-Unis, ont déclaré les directeurs, "porte le flambeau de la révolution par la violence." La Chambre insiste pour demander une action plus énergique du Département de la Justice dans ses recherches des activités subversives. La résolution réclame entre autres:

- 1. "Qu'une loi sur la sédition soit promulguée, interdisant de renverser par la violence le gouvernement fédéral, d'enfreindre d'une manière quelconque la loi, ou de porter quelque préjudice aux fonctionnaires fédéraux, à cause de leur caractère officiel.
- 2. "Que l'emploi de la poste soit interdit aux correspondances qui sont suscitées, publiées ou distribuées par une organisation qui préconise des doctrines subversives.
- 3. "Que l'admission d'un immigré aux Etats-Unis soit conditionnée: 1. par un traité obligeant le pays d'origine à reprendre son ressortissant n'importe quand, si les Etats-Unis le demandent, ou 2. par un certificat individuel, avant le même but, visé par les autorités responsables du pays d'origine.
- 4. "Que la loi de naturalisation soit réformée, de manière qu'aucune personne, membre d'une organisation préchant le renversement violent du gouvernement fédéral ou ayant des idées subversives, ne soit naturalisée.
- 5. "Que la législation fédérale ordonne l'interdiction de toute tentative de désaffection ou d'insubordination parmi les forces de l'Armée américaine.
- 6. "Qu'un bureau spécial soit créé au Département de la Justice pour enquêter sur les activités subversives, en particulier sur le Parti communiste et ses membres et sur ses relations à l'intérieur et à l'étranger."
- 7. La "Fraude" du 19 janvier 1934 prouve le bien-fondé de ces exigences. Elle déclare qu'à la récente réunion du Comité du Parti Communiste des Etats-Unis, un progrès considérable de l'organisation et de la propagande de la section américaine du Komintern a été constaté.
- 8. Le nombre des membres du parti atteint actuellement 31,000, celui des Jeunes Communistes 8,000. La pénétration au sein des syndicats réformistes a considérablement augmenté. Mais aux Etats-Unis, comme en France, ce sont les innombrables organisations auxiliaires du Komintern qui sont les plus dangereuses.

ANNIVERSAIRES HISTORIQUES

Le massacre du Lac aux Grenouilles

LE 2 AVRIL. Le dix-neuvième siècle a été remarquable du fait qu'il y eut, au Canada, peu de ces escarmouches sanglantes avec les Indiens qui furent si fréquentes au cours du siècle précédent, pendant la poussée américaine vers l'ouest. Et c'est pourquoi la nation fut étonnée quand, Pontnamaker et Gros Ours, deux chefs indiens, encouragés par les succès du soulèvement de 1885, vinrent sur le point de provoquer une révolte générale des tribus indiennes de l'Ouest canadien. Gros Ours avait comme champ d'influence la région qui se trouve aujourd'hui à la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan, à l'est de la ville d'Edmonton. Le 2 avril il attaqua l'établissement du Lac aux Grenouilles et y massacra plusieurs personnes. On redouta alors un soulèvement général des tribus, mais la plupart eurent cependant la sagesse de demeurer neutres. Du Lac aux Grenouilles, Gros Ours se dirigea sur le fort Pitt, où une petite troupe, commandée par Francis Dickens, fils du célèbre romancier anglais, repoussa son attaque. Les soldats anglais abandonnèrent ensuite ce fort. Gros Ours se rendit à la fin des hostilités, mais les autorités britanniques lui accordèrent son pardon.

Note de la rédaction: Deux religieux oblates, les pères Fafard et Marchand, perdirent la vie au cours de l'attaque des Indiens contre la mission du Lac aux Grenouilles. Le père Fafard venait de St-Cuthbert, tandis que son compagnon, le père Félix Marchand, venait du diocèse de Rennes, France. Voici la biographie du père Fafard emprunté au "Patriote" de Prince-Albert. Léon-Adélaïde Fafard naquit à St-Cuthbert entra au noviciat de N.-D. des Anges à Lachine. Fit son oblation perpétuelle le 29 juin 1874. Il arriva à St-Albert le 5 septembre 1875 en compagnie du Frère Léonard Van Tighem. Il reçut le sous-diaconat le 21 septembre 1875 le diaconat le 30 novembre suivant et la prêtrise le 8 décembre. Le 15 décembre, il partit pour sa nouvelle mission de Buffalo-Lake. Le 4 juillet 1877, il alla fonder la mission du Lac la Nonne pour la bande du chef Alexandre. Le 6 août 1877, il partit avec le P. Lestane et le frère Boone pour aller fonder la mission St-Jean-François Régis du Fort Pitt. Le 10 août 1883, il est nommé supérieur du district du Lac la Grenouille comprenant les résidences de Cold Lake, et Onion Lake en construction ainsi que de la garnison qui venait de s'installer au Fort Pitt. Il mourut le 2 avril 1885, tué par les Indiens.

Le maire Ferland et l'ex-maire Leclair de Verdun en sont venus aux arguments frappants à l'assemblée de clôture de la campagne municipale, dimanche.

La conférence des maires des municipalités au Canada et la conclusion qui se dégage de ses délibérations. — Pourquoi nous devons en tenir compte. — L'amélioration du crédit de notre ville. — Le prix que nous avons obtenu pour nos débentures. — La Commission Municipale et les budgets. — Pourquoi retarder ?

Un magistrat de police de Spokane, Washington, E.-U., demande que les chauffeurs d'auto qui auront blessé quelqu'un demeurant en prison aussi longtemps que leur victime n'aura pas guéri de ses blessures. Le remède serait efficace mais il aurait tôt fait de surpeupler les prisons.

Un groupe de libéraux influents d'Angleterre dénonce le fait que l'Autriche fait subir leur procès aux artisans de la rébellion qui aboutit à l'assassinat du chancelier Dollfus.

Champions de l'ordre chez eux; apologistes du désordre à l'étranger.

La réduction de la taxe d'accise sur les alcools suffira-t-elle à enrayer la contrebande et la fabrication clandestine ? Il est permis d'en douter. Peut-être eut-on mieux fait de pousser la réduction à plus que \$3.00. Il reste encore une marge de profit intéressante pour les "bootleggers", surtout ceux qui n'hésitent pas à vendre du poison.

Lors de la prochaine campagne électorale, le premier ministre Bennett aura physiquement plus à redouter des exigences de ses partisans que des attaques des libéraux. Dominé par le désir de l'emporter, les partisans de M. Bennett oublieront que sa santé est compromise et lui demandent de donner à fond comme aux beaux jours de sa carrière. Les politiciens sont sans pitié.

Mais notre situation, aux Trois-Rivières, n'en est pas à ce point.

Le prix que nous avons obtenu pour nos débentures, — plus d'un million et quart, — récemment lancés sur le marché atteste que notre crédit demeure encore excellent ou plus tôt l'est redevenu depuis quelques mois.

A quoi devons-nous d'avoir obtenu ce résultat ?

A rien autre qu'au fait d'avoir assaini nos finances.

Depuis deux ans notre ville subit une sorte de tutelle. Volontairement nous nous sommes donné un contrôleur des finances. Après deux années de ce régime, la majorité de nos administrateurs municipaux a décidé de priver la législature de prolonger de trois ans le terme du contrôleur des finances. La législature et le conseil législatif ont été unanimes à reconnaître les mérites du régime sous lequel nous vivons.

Ce qui a fait la valeur du système d'administration qui nous régit c'est qu'il comporte presque par essence l'obligation pour nos administrateurs municipaux d'adopter un budget dès le début de l'année et qu'il confère au contrôleur des finances le pouvoir de rejeter toute dépense non autorisée par le budget.

Or, nous sommes actuellement au début d'avril. Un quart de l'année est écoulé. Cependant le conseil n'a pas encore étudié ni voté le budget de 1935. Pourtant la Commission Municipale n'a cessé de recommander aux conseils municipaux d'adopter leur budget dès le début de l'année. Elle estime avec raison que c'est le seul moyen d'administrer économiquement.

Nous comprenons que le régime sous lequel nous vivons impose au moins le respect du budget de l'année précédente et que nous ne pouvons, dans la pratique, guère nous permettre de faire des extravagances et des folies. Mais ne vaudrait-il pas mieux savoir exactement à quoi s'en tenir ? Le conseil ne pourrait-il pas, maintenant que la législature et le conseil législatif ont pris position sur les amendements à notre charte, déterminer ce que seront nos dépenses en 1935 et les proportionner aux revenus que nous aurons ? C'est là la question impérieuse et sur laquelle on devrait se prononcer avant d'aborder d'autres problèmes.

Journée catholique du 19 mai

Un comité vient d'être formé parmi les retraités de Saint-Jean par S. Exc. Mgr Forget afin de voir aux préparatifs de la grande Journée catholique qui réunira à Saint-Jean, le 19 mai les hommes et jeunes gens du Canada qui ont fait une retraite fermée ainsi que leurs directeurs spirituels.

M. Paul Gouin refuse

Parlant à St-Jean, M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, a rejeté l'invitation de l'honorable Maurice Dupré de faire corps avec les conservateurs contre les libéraux. L'Action Libérale Nationale n'en a que contre le gouvernement Taschereau. A Ottawa elle s'abstiendra. L'Action Libérale Nationale estime que c'est dans le domaine provincial qu'elle peut le mieux servir les intérêts de la race. A Ottawa, se fondant sur le passé, elle affirme qu'il n'y a rien à faire. La réponse de M. Paul Gouin plaira plus aux libéraux qu'aux conservateurs.

Appel à la Société des Nations

La Commission Internationale "Pro Deo" a tenu sa quatrième session à Genève au début de mars.

Les rapports présentés par des membres catholiques, protestants et orthodoxes de la Commission ont confirmé que, sur le territoire de l'U.R.S.S., la parole de Dieu continue à être proscrite, l'enseignement de l'Evangile aux enfants et sa prédication continuent à être interdits et le pouvoir politique continue à persécuter les croyants à cause de leur Foi. Il résulte également de ces rapports que la famine régnait dans de vastes territoires de la Russie et que le pouvoir soviétique entrave les actions de secours; cette attitude révolte la conscience chrétienne.

La Commission a entendu aussi un rapport détaillé sur la situation au Mexique, où la religion chrétienne est également persécutée par le pouvoir politique.

Les membres de la Commission ont approuvé la requête adressée par son Bureau à des Chefs d'Etats chrétiens en vue d'obtenir que la Société des Nations proclame l'obligation absolue pour ses membres de permettre le libre enseignement de l'Evangile et la libre célébration des cultes.

IL Y A DIX ANS. Du Nouvelliste

A trois milles de l'Assomption, la Police montée arrêta sept faux-monnayeurs et saisit \$150,000. de faux billets de la Banque Canadienne Nationale. C'est la plus importante arrestation du genre jamais faite au Canada. Les premiers faux billets en circulation avaient été signalés aux Trois-Rivières.

Le parlement de l'Afrique-sud met à l'étude un projet d'abolition des tarifs préférentiels.

Le "Mikula" réussit à rompre l'embâcle qui s'était formé à Grondines. L'eau baisse rapidement sur le fleuve St-Laurent et tout danger d'inondation semble disparu.

Joseph Simard, un récidiviste, qui attendait à la prison locale d'être condamné pour vol avec effraction, se pend à la barbe de ses gardiens. On réussit cependant à le rappeler à la vie. Quelques jours avant de tenter de mettre fin à ses jours, Simard avait cherché à s'évader de la prison.

LES ACCORDS IMPERIAUX

L'Australie et la Nouvelle-Zélande se proposent de profiter des fêtes qui auront lieu, en mai, en l'honneur du Roi, pour faire amender certains articles des traités commerciaux. Quant à nous, nous aimerions bien que l'Angleterre achète moins de bois russe et favorise un peu plus nos exportations de la Colombie canadienne. Mais nous avons des raisons particulières de ne pas aimer ces ententes par lesquelles le Canada s'est lié à l'Empire. Nous avons repris des chaînes que le Statut de Westminster avait brisées. Nous sommes maintenant en train de nous rapprocher de Londres au moyen de la langue du Canada. On ne sait pas où cette politique impériale peut nous conduire. Immigration, défense militaire, union montante, nous nous acheminons vers ces trois dangers. Si la Grande-Bretagne veut reviser les accords d'Ottawa, laissons-la faire. Ne la contrainsons pas. Qu'elle aille à ses intérêts.

En marge de... L'ACTUALITE

Quiconque se plaint du régime dans les camps de concentration du pays est agité, déclare le ministre de la défense nationale.

Cela dispense de se défendre contre les accusations dont sont l'objet ces camps de concentration.

Un magistrat de police de Spokane, Washington, E.-U., demande que les chauffeurs d'auto qui auront blessé quelqu'un demeurant en prison aussi longtemps que leur victime n'aura pas guéri de ses blessures. Le remède serait efficace mais il aurait tôt fait de surpeupler les prisons.

Un groupe de libéraux influents d'Angleterre dénonce le fait que l'Autriche fait subir leur procès aux artisans de la rébellion qui aboutit à l'assassinat du chancelier Dollfus.

Champions de l'ordre chez eux; apologistes du désordre à l'étranger.

La réduction de la taxe d'accise sur les alcools suffira-t-elle à enrayer la contrebande et la fabrication clandestine ? Il est permis d'en douter. Peut-être eut-on mieux fait de pousser la réduction à plus que \$3.00. Il reste encore une marge de profit intéressante pour les "bootleggers", surtout ceux qui n'hésitent pas à vendre du poison.

Lors de la prochaine campagne électorale, le premier ministre Bennett aura physiquement plus à redouter des exigences de ses partisans que des attaques des libéraux. Dominé par le désir de l'emporter, les partisans de M. Bennett oublieront que sa santé est compromise et lui demandent de donner à fond comme aux beaux jours de sa carrière. Les politiciens sont sans pitié.

Nicolet Sud

PARTIE DE CARTES DU CERCELE DES FERMIERES DE NICOLET.

Sous la présidence d'honneur de M. le Chanoine Lucien Hébert, curé d'office à la cathédrale et chapelain du Cercle, les fermières, ayant comme organisatrice leur dévouée présidente Mme Samuel Cartier, ont donné à la salle Elisabeth, leur partie de cartes annuelle, laquelle fut agréement d'un programme intéressant et varié de chant, musique, saynète et tableaux vivants; le tout couronné par du "Bingo", dont une assistance nombreuse se disputa les magnifiques prix offerts gracieusement par les membres et leurs amis.

Mme J. O. Courchesne sut très bien interpréter avec Mme François Lambert, une saynète de sa Composition "Le pot de confitures".

Mlle Yvonne Lemire, s'est vraiment distinguée dans deux belles pièces de chant: "Invocations" de Dardelot; "La vieille église" de Dalroze. Au piano d'accompagnement, Mme Bruno Therrien.

Miles Louise et Colette Grenier ont exécuté de jolis morceaux de violon, accompagnées au piano par Mlle Germaine Denis.

M Roger Dupont, chanta, avec goût, le "Bonsolo, Mme La Lune" et un extrait d'opéra de "Rigoletto". Accompagnatrice, Mlle Imelda Pinard.

"La chanson des Moissonneurs"

Appel à la Société des Nations

La Commission Internationale "Pro Deo" a tenu sa quatrième session à Genève au début de mars.

Les rapports présentés par des membres catholiques, protestants et orthodoxes de la Commission ont confirmé que, sur le territoire de l'U.R.S.S., la parole de Dieu continue à être proscrite, l'enseignement de l'Evangile aux enfants et sa prédication continuent à être interdits et le pouvoir politique continue à persécuter les croyants à cause de leur Foi. Il résulte également de ces rapports que la famine régnait dans de vastes territoires de la Russie et que le pouvoir soviétique entrave les actions de secours; cette attitude révolte la conscience chrétienne.

La Commission a entendu aussi un rapport détaillé sur la situation au Mexique, où la religion chrétienne est également persécutée par le pouvoir politique.

Les membres de la Commission ont approuvé la requête adressée par son Bureau à des Chefs d'Etats chrétiens en vue d'obtenir que la Société des Nations proclame l'obligation absolue pour ses membres de permettre le libre enseignement de l'Evangile et la libre célébration des cultes.

IL Y A DIX ANS. Du Nouvelliste

A trois milles de l'Assomption, la Police montée arrêta sept faux-monnayeurs et saisit \$150,000. de faux billets de la Banque Canadienne Nationale. C'est la plus importante arrestation du genre jamais faite au Canada. Les premiers faux billets en circulation avaient été signalés aux Trois-Rivières.

Le parlement de l'Afrique-sud met à l'étude un projet d'abolition des tarifs préférentiels.

Le "Mikula" réussit à rompre l'embâcle qui s'était formé à Grondines. L'eau baisse rapidement sur le fleuve St-Laurent et tout danger d'inondation semble disparu.

Joseph Simard, un récidiviste, qui attendait à la prison locale d'être condamné pour vol avec effraction, se pend à la barbe de ses gardiens. On réussit cependant à le rappeler à la vie. Quelques jours avant de tenter de mettre fin à ses jours, Simard avait cherché à s'évader de la prison.

LES ACCORDS IMPERIAUX

L'Australie et la Nouvelle-Zélande se proposent de profiter des fêtes qui auront lieu, en mai, en l'honneur du Roi, pour faire amender certains articles des traités commerciaux. Quant à nous, nous aimerions bien que l'Angleterre achète moins de bois russe et favorise un peu plus nos exportations de la Colombie canadienne. Mais nous avons des raisons particulières de ne pas aimer ces ententes par lesquelles le Canada s'est lié à l'Empire. Nous avons repris des chaînes que le Statut de Westminster avait brisées. Nous sommes maintenant en train de nous rapprocher de Londres au moyen de la langue du Canada. On ne sait pas où cette politique impériale peut nous conduire. Immigration, défense militaire, union montante, nous nous acheminons vers ces trois dangers. Si la Grande-Bretagne veut reviser les accords d'Ottawa, laissons-la faire. Ne la contrainsons pas. Qu'elle aille à ses intérêts.

LE CHEMIN DU BONHEUR

(Tous droits réservés — Publication autorisée dans Le Nouvelliste par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec.)

c) Les apathiques. La pire catégorie est celle des indifférents. Leur constitution manque de certains produits glandulaires: thyroïde, surrénale, hypophyse. Leurs facultés affectives, leurs sentiments sont endormis; leurs desirs sont trop faibles pour provoquer l'action. Il faut stimuler, tonifier ces personnes, leur conseiller la gymnastique respiratoire, la culture physique. Dans leur mentalité, rechercher le point qui éveille leur intérêt, leur curiosité. Chacun a son dada; il faut éveiller la faculté dormante, avec le dada de l'élève; certains aiment l'argent, d'autres le foyer, ou la vanité satisfaite. L'éducateur doit rechercher le mobile qui, chez chacun d'eux, servira de levier pour exciter leurs desirs à adoucir les facultés motrices. Le médecin interviendra pour recourir à l'endocrinothérapie (combattre les déficiences glandulaires) ou à la psychanalyse.

Il y a intérêt à les mettre en rapport avec des gens enthousiastes, énergiques, agissants, pourvu que ceux-ci soient animés de bonnes intentions à leur égard et leur donnent des suggestions utiles. Il faut trouver, pour eux, un animateur qui éveillera leur curiosité intellectuelle, curiosité grâce à laquelle ils arriveront à concentrer volontairement leur attention sur un sujet ou sur un objet quelconque.

Quelques exercices spéciaux vous entraîneront vers la concentration:

Faites une lecture courte et bonne. Lisez lentement; contrainsez d'abord les images qui correspondent au texte que vous lisez, sans faire attention au style; transformez en images ou en idées perceptibles tout ce que vous lisez. Quand vous aurez lu un chapitre aussi court que possible, expliquez-le à un être imaginaire et intelligent, pour le lui faire comprendre. Vous continuerez ainsi pendant un quart d'heure. Si vous avez l'intention de perfectionner votre style, vous relirez le même texte, une autre fois, en faisant attention uniquement au style. Vous fermez le livre et, en suivant les images éveillées en vous, vous écrivez le texte sans faire usage de votre mémoire. Vous écrivez chaque chapitre, vous ferez les corrections d'orthographe et de style; vous recommencerez dix fois, jusqu'à ce que vous arriviez à écrire comme l'auteur.

Chaque fois que vous aurez une idée obéissante, une émotion intense, faites des exercices de respiration profonde en comptant 20 pendant l'inspiration et 20 pendant l'expiration; vous yerez disparaître les obsessions.

Prenez l'attitude de la statue, c'est-à-dire de celle de l'être tendu et immobilisé; elle vous permettra d'acquiescer le calme; fermez les yeux, faites le silence, évitez le moindre mouvement; respirez lentement, superficiellement; chassez toute pensée qui s'offre à votre esprit. C'est le contraire de la concentration, dit-elle: "Ne vous laissez pas aller à chasser ainsi toute pensée perdue de pratiquer plus aisément la concentration car vous exercez ainsi l'auto-contrôle et vous chassez les pensées parasites."

A table, ne parlez pas de vos affaires, ne grednez pas vos enfants, ne discutez pas avec un ami. Choisissez systématiquement des sujets faciles, des questions d'intérêt immédiat et banal. Soyez détendu.

Créez de nouvelles habitudes pour forger un inconscient désirable. Répétez plusieurs fois le même acte, réfléchissez avant de l'exécuter pour la première fois. Soutenez-vous par l'auto-suggestion. Vous devez créer de nouvelles habitudes, pour supprimer les mauvaises, installées antérieurement. Si vous attaquez de front une habitude nouvelle, vous devez veiller dans le sous-conscient des oppositions. Soyez diplomate avec vous-même. Laissez vos défauts tranquilles.

(à suivre)

La silhouette admirée des hommes

Mince et active grâce à la dose quotidienne de Sels Kruschen

On dit parfois que les grosses filles grasses doivent se contenter des "reverses" dans le choix des amoureaux. C'est peut-être un peu exagéré, mais il n'est pas moins vrai qu'en cette année de "grâce" 1935, la plupart des hommes préfèrent une jeune fille mince et élégante. Et pouvons-nous nous en plaindre? Heureusement qu'il existe un moyen facile et sûr pour retrouver les lignes élancées et attrayantes tant recherchées. Le voici: chaque matin, avant le déjeuner, prenez la moitié d'une cuillerée à thé de Sels Kruschen dans un verre d'eau chaude.

Kruschen est un mélange de divers sels minéraux qui favorise le bon fonctionnement des organes internes et facilite l'élimination des poisons et déchets alimentaires. Kruschen est un produit précieux pour restaurer la santé et développer l'énergie physique. En vous rendant plus active, il contribue à l'amincissement de votre silhouette, vous aide à retrouver l'élégance.

Les Sels Kruschen se vendent dans toutes les pharmacies, à 45c et 75c la boîte.

Insultes à la frontière

Strasbourg, France, 2. — 200 soldats des troupes de choc nazistes, réunis sur la rive du Rhin, ont insulté et sifflé un régiment français d'infanterie qui faisait des exercices de l'autre côté du fleuve.

Les soldats du 158e Régiment français continuèrent leurs manœuvres malgré les lazis des Allemands. Leurs officiers accusèrent ces derniers d'avoir, pendant plus d'une heure, tenu un langage abusif et insultant.

Envoyés en prison

Darmouth, Nouvelle-Ecosse, 2. (P.C.) — La police montée canadienne a conduit 20 sans-travail en prison ici; ces derniers s'étaient batus dans un camp de secours.

Les prisonniers ont déclaré que cette démonstration n'avait aucun rapport avec un complot général de destruction de tous les camps de secours à travers le Canada. Ce complot qu'on croit avoir découvert a été mentionné à la Chambre des Communes vendredi, par l'hon. George Stirling, ministre de la Défense Nationale.

Les manifestants ont dit que la raison de leur démonstration était "Vieux Souvenirs" en trois tableaux vivants, furent accompagnés au piano par Mlle Yvette Lavoie.

Le "Bingo", tenu par Miles Simone Cartier et Alphonse Rousseau, fut suivi d'une vente à l'enchère de plusieurs articles.

La rumeur de \$5.00 partagée entre la ville et la campagne, dont de M. Alexandre Gaudet, député au Provincial, favorisait Mlle Nellie Smith et M. Georges Fleurent de Nicolet-Sud.

AVOCAT

FRANÇOIS DESILETS, C.R. AVOCAT
303 RUE BONAVENTURE
CITÉ

LOUISEVILLE

303 RUE ST-LAURENT
LOUISEVILLE



● Will Rogers aime toujours à dire: "Bien, tout ce que je sais est ce que je vois dans le journal." Et nous pouvons aussi vraiment dire que presque tout ce que nous connaissons de ce qui arrive tous les jours est ce que nous lisons dans les journaux quotidiens.

Un véritable lien d'amitié existe entre le lecteur et son journal, une amitié cimentée par cette merveilleuse chose portant le nom de "Nouvelles".

Que sont-elles?

Les nouvelles pourraient s'appeler une épopée de la vie. Elles sont la résonance du mécanisme de la civilisation en mouvement. Elles font constater la vitesse du progrès. Elles constituent aussi l'arrière-plan de toute conception, de tout projet et de toute connaissance des affaires humaines courantes.

A cause de ces attributions, le papier blanc sortant des presses à imprimer avec sa charge de "nouvelles", devient une puissance en action dans sa ville, son pays et le monde.

Et au sein de cette sphère d'activité et d'évolution, le journal quotidien met à la portée du producteur et du marchand une faculté de contact avec le public lecteur — une faculté qui est limitée seulement par la capacité de l'annonceur de s'en servir intelligemment.

ANNONCEZ QUOTIDIEN

SOUS LES AUSPICES DE LA CANADIAN DAILY NEWSPAPERS ASSOCIATION

Le Toronto All-Stars a pris sa revanche sur le Royal à qui il fait subir une défaite de 5 à 2

Toronto 2.—Battus par le score de 9 à 2, vendredi dernier à Montréal, les All Stars de Toronto ont fait un grand rallyement pour remporter une victoire de 5 à 2 sur le Royal dans la deuxième partie de la semi-finale pour le championnat de l'est du Canada dans les préliminaires de la série pour la coupe Allan.

Une troisième partie sera nécessaire pour décider de la série et elle sera jouée à Montréal, mercredi soir. Le Toronto All Stars sort cependant très affaibli de cette joute puisqu'il perd les services de son capitaine Teddy Olliver, qui s'est fracturé le poignet à la première période.

Les joueurs de Toronto se sont assurés la victoire à la deuxième et à la troisième période. Au deuxième engagement ils réussirent

deux points de suite en moins de 60 secondes. Ils comptèrent de nouveau trois fois à la troisième période et ce n'est que dans les toutes dernières minutes de jeu que le Royal réussit à compter deux points.

Royals: Seguin buts; Murray défenses; Taubert; Farquharson centre; Neville ailes; St-Germain; Royal sub: Munday, K. Murray, Watson, McQuisten.

Toronto sub: Robinson, Large, Parsons, Lamport; Arbitres: Duggan et Foster.

Première période: Pas de point; Puntition: Kitchen.

Deuxième période: 1-Toronto... Large 2.59; 2-Toronto... Kitchen 3.51; Puntition: Neville.

Troisième période: 3-Toronto... Parsons 7.51; 4-Toronto... Parsons 12.04; 5-Toronto... Fowler 15.30; 6-Royals... Neville 16.26; 7-Royals... Munday 17.33; (Farquharson)

La ligue St-Philippe junior se forme avec 7 équipes pour l'été

La ligue St-Philippe junior connaîtra une bonne saison de balle molle au cours de l'été. Elle vient en effet de s'organiser avec sept clubs composés de joueurs âgés de moins de 20 ans. Les clubs qui feront partie de la ligue sont le Winchester de la Banlieue, le Duchesse, le Castor, le Canadien amateur, le St-Louis junior, le Saint-Sacrement et le St-Jean.

Les Yankees gagnent 2 à 1 sur les Cards

St-Petersburgh 2.—Les Yankees ont remporté les honneurs d'un duel contesté avec les Cards de Saint-Louis, hier après-midi. Le club de New-York a gagné 2 à 1. La partie se résuma surtout en un beau duel de lanceurs entre Paul Dean et Lefty Gomez. Ils ont lancé chacun six manches et s'accordèrent que trois coups sûrs, les Yankees et Tamulis terminèrent la partie.

Pepper Martin ouvrit les hostilités avec un coup de circuit à la première manche, mais peu après un coup sûr de Chapman faisait compter Combs et Roife pour les Yankees.

ST-YANKEES 100 000 000—1 5 3; NEW-YORK 200 000 000—2 4 3; P. Dean, Haines et Delaney; Gomez, Tamulis et Glenn.

Cincinnati 000 202 500—9 11 3; Brooklyn 200 212 000—7 14 3; Brennan, Davis et Erickson; Mungo, Eisenstat et Lopez.

Cleveland 000 002 000—2 7 1; New-Y. (N) 000 000 400—4 9 0; Winergarner, C. Brown et Pytlak; Brentzell; Parmelee, Gabler et Mancuso, Danning.

Dazy Vance s'en va à Brooklyn

Bradenton, Floride, 2 (P.A.)—Dazy Vance, vétéran lanceur droitier, récemment congédié sans condition par les St-Louis Cardinals, a annoncé hier qu'il avait signé un contrat pour les Brooklyn Dodgers.

Vance connaît sa plus grande renommée dans la Ligue Nationale en 1924 alors qu'il lançait pour les Dodgers.

Charlie Bélanger gagne à Londres

Londres, 2 (P.A.)—Charlie Bélanger, boxeur poids lourd léger de Winnipeg, a défait Alex. Bell, hier soir au Crystal Palace. L'arbitre arrêta le combat à la 6e ronde parce que Bell ne voyait plus clair par suite d'une profonde entaille à l'œil. La bataille devait durer 10 rondes.

Le Winchester a gagné 5 à 0

Le club de hockey de Val d'Or a terminé sa saison en remportant une victoire de 5 à 0 sur le Victoria. Deux boîtes de cigarettes Sweet Caporal furent données par M. Jos. Saint-Pierre. Elles furent gagnées par MM. A. Matteau et Lizéar St-Arneault.

Les Montréalais au tournoi de Syracuse

Syracuse, N. Y., 2.—Les équipes de Toronto et de Montréal qui jouaient au 35e tournoi annuel de l'American Bowling Congress ici n'ont pas réussi à faire des scores bien impressionnants.

Kerry's Recreatin Club, de Toronto, a roulé le plus fort total des six équipes canadiennes en lice, soit 2748. Il n'aura probablement une part des \$93,000 distribués en prix.

Chez les Montréalais les scores ont été faibles presque partout. O. Talbot, de Boud's Tavern, a réussi le meilleur total avec 578 tandis que la plus forte partie simple a été roulée par J. Murray, de Daoust et Fils, qui a fait 223.

Voici les résultats des équipes montrealaises:

DAOUST ET FILS: J. Murray 233 186 185—574; L. Murray 185 175 135—435; R. Sasseville 173 148 211—432; A. Giroux 157 190 203—550; V. Jacmain 170 187 167—524; 908 886 891—2675

BOUD'S TAVERN: O. Talbot 182 172 222—576; F. Parmelee 198 179 174—551; A. Frenette 201 194 154—549; S. Sacks 158 174 158—490; R. Sparay 170 156 165—491; 909 875 873—2657

WINDSOR BOWLING CLUB: A. Lavoie 171 143 170—484; P. Dionne 173 149 158—480; N. Gardner 143 151 148—441; R. Baird 184 152 144—480; J. Chappell 135 190 186—511; 805 785 886—2396

Les Yankees gagnent 2 à 1 sur les Cards

ST-PETERSBURGH 2.—LES YANKEES ont remporté les honneurs d'un duel contesté avec les Cards de Saint-Louis, hier après-midi. Le club de New-York a gagné 2 à 1. La partie se résuma surtout en un beau duel de lanceurs entre Paul Dean et Lefty Gomez. Ils ont lancé chacun six manches et s'accordèrent que trois coups sûrs, les Yankees et Tamulis terminèrent la partie.

Pepper Martin ouvrit les hostilités avec un coup de circuit à la première manche, mais peu après un coup sûr de Chapman faisait compter Combs et Roife pour les Yankees.

ST-YANKEES 100 000 000—1 5 3; NEW-YORK 200 000 000—2 4 3; P. Dean, Haines et Delaney; Gomez, Tamulis et Glenn.

Cincinnati 000 202 500—9 11 3; Brooklyn 200 212 000—7 14 3; Brennan, Davis et Erickson; Mungo, Eisenstat et Lopez.

Cleveland 000 002 000—2 7 1; New-Y. (N) 000 000 400—4 9 0; Winergarner, C. Brown et Pytlak; Brentzell; Parmelee, Gabler et Mancuso, Danning.

Dazy Vance s'en va à Brooklyn

Bradenton, Floride, 2 (P.A.)—Dazy Vance, vétéran lanceur droitier, récemment congédié sans condition par les St-Louis Cardinals, a annoncé hier qu'il avait signé un contrat pour les Brooklyn Dodgers.

Vance connaît sa plus grande renommée dans la Ligue Nationale en 1924 alors qu'il lançait pour les Dodgers.

Charlie Bélanger gagne à Londres

Londres, 2 (P.A.)—Charlie Bélanger, boxeur poids lourd léger de Winnipeg, a défait Alex. Bell, hier soir au Crystal Palace. L'arbitre arrêta le combat à la 6e ronde parce que Bell ne voyait plus clair par suite d'une profonde entaille à l'œil. La bataille devait durer 10 rondes.

Le Winchester a gagné 5 à 0

Le club de hockey de Val d'Or a terminé sa saison en remportant une victoire de 5 à 0 sur le Victoria. Deux boîtes de cigarettes Sweet Caporal furent données par M. Jos. Saint-Pierre. Elles furent gagnées par MM. A. Matteau et Lizéar St-Arneault.

Les Montréalais au tournoi de Syracuse

Syracuse, N. Y., 2.—Les équipes de Toronto et de Montréal qui jouaient au 35e tournoi annuel de l'American Bowling Congress ici n'ont pas réussi à faire des scores bien impressionnants.

Kerry's Recreatin Club, de Toronto, a roulé le plus fort total des six équipes canadiennes en lice, soit 2748. Il n'aura probablement une part des \$93,000 distribués en prix.

Chez les Montréalais les scores ont été faibles presque partout. O. Talbot, de Boud's Tavern, a réussi le meilleur total avec 578 tandis que la plus forte partie simple a été roulée par J. Murray, de Daoust et Fils, qui a fait 223.

Voici les résultats des équipes montrealaises:

DAOUST ET FILS: J. Murray 233 186 185—574; L. Murray 185 175 135—435; R. Sasseville 173 148 211—432; A. Giroux 157 190 203—550; V. Jacmain 170 187 167—524; 908 886 891—2675

BOUD'S TAVERN: O. Talbot 182 172 222—576; F. Parmelee 198 179 174—551; A. Frenette 201 194 154—549; S. Sacks 158 174 158—490; R. Sparay 170 156 165—491; 909 875 873—2657

WINDSOR BOWLING CLUB: A. Lavoie 171 143 170—484; P. Dionne 173 149 158—480; N. Gardner 143 151 148—441; R. Baird 184 152 144—480; J. Chappell 135 190 186—511; 805 785 886—2396

Les Yankees gagnent 2 à 1 sur les Cards

ST-PETERSBURGH 2.—LES YANKEES ont remporté les honneurs d'un duel contesté avec les Cards de Saint-Louis, hier après-midi. Le club de New-York a gagné 2 à 1. La partie se résuma surtout en un beau duel de lanceurs entre Paul Dean et Lefty Gomez. Ils ont lancé chacun six manches et s'accordèrent que trois coups sûrs, les Yankees et Tamulis terminèrent la partie.

Pepper Martin ouvrit les hostilités avec un coup de circuit à la première manche, mais peu après un coup sûr de Chapman faisait compter Combs et Roife pour les Yankees.

ST-YANKEES 100 000 000—1 5 3; NEW-YORK 200 000 000—2 4 3; P. Dean, Haines et Delaney; Gomez, Tamulis et Glenn.

Cincinnati 000 202 500—9 11 3; Brooklyn 200 212 000—7 14 3; Brennan, Davis et Erickson; Mungo, Eisenstat et Lopez.

Cleveland 000 002 000—2 7 1; New-Y. (N) 000 000 400—4 9 0; Winergarner, C. Brown et Pytlak; Brentzell; Parmelee, Gabler et Mancuso, Danning.

Dazy Vance s'en va à Brooklyn

Bradenton, Floride, 2 (P.A.)—Dazy Vance, vétéran lanceur droitier, récemment congédié sans condition par les St-Louis Cardinals, a annoncé hier qu'il avait signé un contrat pour les Brooklyn Dodgers.

Vance connaît sa plus grande renommée dans la Ligue Nationale en 1924 alors qu'il lançait pour les Dodgers.

Charlie Bélanger gagne à Londres

Londres, 2 (P.A.)—Charlie Bélanger, boxeur poids lourd léger de Winnipeg, a défait Alex. Bell, hier soir au Crystal Palace. L'arbitre arrêta le combat à la 6e ronde parce que Bell ne voyait plus clair par suite d'une profonde entaille à l'œil. La bataille devait durer 10 rondes.

Le Winchester a gagné 5 à 0

Le club de hockey de Val d'Or a terminé sa saison en remportant une victoire de 5 à 0 sur le Victoria. Deux boîtes de cigarettes Sweet Caporal furent données par M. Jos. Saint-Pierre. Elles furent gagnées par MM. A. Matteau et Lizéar St-Arneault.

Les Montréalais au tournoi de Syracuse

Syracuse, N. Y., 2.—Les équipes de Toronto et de Montréal qui jouaient au 35e tournoi annuel de l'American Bowling Congress ici n'ont pas réussi à faire des scores bien impressionnants.

Kerry's Recreatin Club, de Toronto, a roulé le plus fort total des six équipes canadiennes en lice, soit 2748. Il n'aura probablement une part des \$93,000 distribués en prix.

Chez les Montréalais les scores ont été faibles presque partout. O. Talbot, de Boud's Tavern, a réussi le meilleur total avec 578 tandis que la plus forte partie simple a été roulée par J. Murray, de Daoust et Fils, qui a fait 223.

Voici les résultats des équipes montrealaises:

DAOUST ET FILS: J. Murray 233 186 185—574; L. Murray 185 175 135—435; R. Sasseville 173 148 211—432; A. Giroux 157 190 203—550; V. Jacmain 170 187 167—524; 908 886 891—2675

BOUD'S TAVERN: O. Talbot 182 172 222—576; F. Parmelee 198 179 174—551; A. Frenette 201 194 154—549; S. Sacks 158 174 158—490; R. Sparay 170 156 165—491; 909 875 873—2657

WINDSOR BOWLING CLUB: A. Lavoie 171 143 170—484; P. Dionne 173 149 158—480; N. Gardner 143 151 148—441; R. Baird 184 152 144—480; J. Chappell 135 190 186—511; 805 785 886—2396

Les Yankees gagnent 2 à 1 sur les Cards

ST-PETERSBURGH 2.—LES YANKEES ont remporté les honneurs d'un duel contesté avec les Cards de Saint-Louis, hier après-midi. Le club de New-York a gagné 2 à 1. La partie se résuma surtout en un beau duel de lanceurs entre Paul Dean et Lefty Gomez. Ils ont lancé chacun six manches et s'accordèrent que trois coups sûrs, les Yankees et Tamulis terminèrent la partie.

Pepper Martin ouvrit les hostilités avec un coup de circuit à la première manche, mais peu après un coup sûr de Chapman faisait compter Combs et Roife pour les Yankees.

ST-YANKEES 100 000 000—1 5 3; NEW-YORK 200 000 000—2 4 3; P. Dean, Haines et Delaney; Gomez, Tamulis et Glenn.

Cincinnati 000 202 500—9 11 3; Brooklyn 200 212 000—7 14 3; Brennan, Davis et Erickson; Mungo, Eisenstat et Lopez.

Cleveland 000 002 000—2 7 1; New-Y. (N) 000 000 400—4 9 0; Winergarner, C. Brown et Pytlak; Brentzell; Parmelee, Gabler et Mancuso, Danning.

Dazy Vance s'en va à Brooklyn

Bradenton, Floride, 2 (P.A.)—Dazy Vance, vétéran lanceur droitier, récemment congédié sans condition par les St-Louis Cardinals, a annoncé hier qu'il avait signé un contrat pour les Brooklyn Dodgers.

Vance connaît sa plus grande renommée dans la Ligue Nationale en 1924 alors qu'il lançait pour les Dodgers.

Charlie Bélanger gagne à Londres

Londres, 2 (P.A.)—Charlie Bélanger, boxeur poids lourd léger de Winnipeg, a défait Alex. Bell, hier soir au Crystal Palace. L'arbitre arrêta le combat à la 6e ronde parce que Bell ne voyait plus clair par suite d'une profonde entaille à l'œil. La bataille devait durer 10 rondes.

Le Winchester a gagné 5 à 0

Le club de hockey de Val d'Or a terminé sa saison en remportant une victoire de 5 à 0 sur le Victoria. Deux boîtes de cigarettes Sweet Caporal furent données par M. Jos. Saint-Pierre. Elles furent gagnées par MM. A. Matteau et Lizéar St-Arneault.

Les Montréalais au tournoi de Syracuse

Syracuse, N. Y., 2.—Les équipes de Toronto et de Montréal qui jouaient au 35e tournoi annuel de l'American Bowling Congress ici n'ont pas réussi à faire des scores bien impressionnants.

Kerry's Recreatin Club, de Toronto, a roulé le plus fort total des six équipes canadiennes en lice, soit 2748. Il n'aura probablement une part des \$93,000 distribués en prix.

Chez les Montréalais les scores ont été faibles presque partout. O. Talbot, de Boud's Tavern, a réussi le meilleur total avec 578 tandis que la plus forte partie simple a été roulée par J. Murray, de Daoust et Fils, qui a fait 223.

Voici les résultats des équipes montrealaises:

DAOUST ET FILS: J. Murray 233 186 185—574; L. Murray 185 175 135—435; R. Sasseville 173 148 211—432; A. Giroux 157 190 203—550; V. Jacmain 170 187 167—524; 908 886 891—2675

BOUD'S TAVERN: O. Talbot 182 172 222—576; F. Parmelee 198 179 174—551; A. Frenette 201 194 154—549; S. Sacks 158 174 158—490; R. Sparay 170 156 165—491; 909 875 873—2657

WINDSOR BOWLING CLUB: A. Lavoie 171 143 170—484; P. Dionne 173 149 158—480; N. Gardner 143 151 148—441; R. Baird 184 152 144—480; J. Chappell 135 190 186—511; 805 785 886—2396

Les Yankees gagnent 2 à 1 sur les Cards

ST-PETERSBURGH 2.—LES YANKEES ont remporté les honneurs d'un duel contesté avec les Cards de Saint-Louis, hier après-midi. Le club de New-York a gagné 2 à 1. La partie se résuma surtout en un beau duel de lanceurs entre Paul Dean et Lefty Gomez. Ils ont lancé chacun six manches et s'accordèrent que trois coups sûrs, les Yankees et Tamulis terminèrent la partie.

Pepper Martin ouvrit les hostilités avec un coup de circuit à la première manche, mais peu après un coup sûr de Chapman faisait compter Combs et Roife pour les Yankees.

ST-YANKEES 100 000 000—1 5 3; NEW-YORK 200 000 000—2 4 3; P. Dean, Haines et Delaney; Gomez, Tamulis et Glenn.

Cincinnati 000 202 500—9 11 3; Brooklyn 200 212 000—7 14 3; Brennan, Davis et Erickson; Mungo, Eisenstat et Lopez.

Cleveland 000 002 000—2 7 1; New-Y. (N) 000 000 400—4 9 0; Winergarner, C. Brown et Pytlak; Brentzell; Parmelee, Gabler et Mancuso, Danning.

Dazy Vance s'en va à Brooklyn

Bradenton, Floride, 2 (P.A.)—Dazy Vance, vétéran lanceur droitier, récemment congédié sans condition par les St-Louis Cardinals, a annoncé hier qu'il avait signé un contrat pour les Brooklyn Dodgers.

Vance connaît sa plus grande renommée dans la Ligue Nationale en 1924 alors qu'il lançait pour les Dodgers.

Charlie Bélanger gagne à Londres

Londres, 2 (P.A.)—Charlie Bélanger, boxeur poids lourd léger de Winnipeg, a défait Alex. Bell, hier soir au Crystal Palace. L'arbitre arrêta le combat à la 6e ronde parce que Bell ne voyait plus clair par suite d'une profonde entaille à l'œil. La bataille devait durer 10 rondes.

Le Winchester a gagné 5 à 0

Le club de hockey de Val d'Or a terminé sa saison en remportant une victoire de 5 à 0 sur le Victoria. Deux boîtes de cigarettes Sweet Caporal furent données par M. Jos. Saint-Pierre. Elles furent gagnées par MM. A. Matteau et Lizéar St-Arneault.

Les Montréalais au tournoi de Syracuse

Syracuse, N. Y., 2.—Les équipes de Toronto et de Montréal qui jouaient au 35e tournoi annuel de l'American Bowling Congress ici n'ont pas réussi à faire des scores bien impressionnants.

Kerry's Recreatin Club, de Toronto, a roulé le plus fort total des six équipes canadiennes en lice, soit 2748. Il n'aura probablement une part des \$93,000 distribués en prix.

Chez les Montréalais les scores ont été faibles presque partout. O. Talbot, de Boud's Tavern, a réussi le meilleur total avec 578 tandis que la plus forte partie simple a été roulée par J. Murray, de Daoust et Fils, qui a fait 223.

Voici les résultats des équipes montrealaises:

DAOUST ET FILS: J. Murray 233 186 185—574; L. Murray 185 175 135—435; R. Sasseville 173 148 211—432; A. Giroux 157 190 203—550; V. Jacmain 170 187 167—524; 908 886 891—2675

BOUD'S TAVERN: O. Talbot 182 172 222—576; F. Parmelee 198 179 174—551; A. Frenette 201 194 154—549; S. Sacks 158 174 158—490; R. Sparay 170 156 165—491; 909 875 873—2657

WINDSOR BOWLING CLUB: A. Lavoie 171 143 170—484; P. Dionne 173 149 158—480; N. Gardner 143 151 148—441; R. Baird 184 152 144—480; J. Chappell 135 190 186—511; 805 785 886—2396

Les Yankees gagnent 2 à 1 sur les Cards

ST-PETERSBURGH 2.—LES YANKEES ont remporté les honneurs d'un duel contesté avec les Cards de Saint-Louis, hier après-midi. Le club de New-York a gagné 2 à 1. La partie se résuma surtout en un beau duel de lanceurs entre Paul Dean et Lefty Gomez. Ils ont lancé chacun six manches et s'accordèrent que trois coups sûrs, les Yankees et Tamulis terminèrent la partie.

Pepper Martin ouvrit les hostilités avec un coup de circuit à la première manche, mais peu après un coup sûr de Chapman faisait compter Combs et Roife pour les Yankees.

ST-YANKEES 100 000 000—1 5 3; NEW-YORK 200 000 000—2 4 3; P. Dean, Haines et Delaney; Gomez, Tamulis et Glenn.

Cincinnati 000 202 500—9 11 3; Brooklyn 200 212 000—7 14 3; Brennan, Davis et Erickson; Mungo, Eisenstat et Lopez.

Cleveland 000 002 000—2 7 1; New-Y. (N) 000 000 400—4 9 0; Winergarner, C. Brown et Pytlak; Brentzell; Parmelee, Gabler et Mancuso, Danning.

Dazy Vance s'en va à Brooklyn

Bradenton, Floride, 2 (P.A.)—Dazy Vance, vétéran lanceur droitier, récemment congédié sans condition par les St-Louis Cardinals, a annoncé hier qu'il avait signé un contrat pour les Brooklyn Dodgers.

Vance connaît sa plus grande renommée dans la Ligue Nationale en 1924 alors qu'il lançait pour les Dodgers.

Charlie Bélanger gagne à Londres

Londres, 2 (P.A.)—Charlie Bélanger, boxeur poids lourd léger de Winnipeg, a défait Alex. Bell, hier soir au Crystal Palace. L'arbitre arrêta le combat à la 6e ronde parce que Bell ne voyait plus clair par suite d'une profonde entaille à l'œil. La bataille devait durer 10 rondes.

Le Winchester a gagné 5 à 0

Le club de hockey de Val d'Or a terminé sa saison en remportant une victoire de 5 à 0 sur le Victoria. Deux boîtes de cigarettes Sweet Caporal furent données par M. Jos. Saint-Pierre. Elles furent gagnées par MM. A. Matteau et Lizéar St-Arneault.

Les Montréalais au tournoi de Syracuse

Syracuse, N. Y., 2.—Les équipes de Toronto et de Montréal qui jouaient au 35e tournoi annuel de l'American Bowling Congress ici n'ont pas réussi à faire des scores bien impressionnants.

Kerry's Recreatin Club, de Toronto, a roulé le plus fort total des six équipes canadiennes en lice, soit 2748. Il n'aura probablement une part des \$93,000 distribués en prix.

Chez les Montréalais les scores ont été faibles presque partout. O. Talbot, de Boud's Tavern, a réussi le meilleur total avec 578 tandis que la plus forte partie simple a été roulée par J. Murray, de Daoust et Fils, qui a fait 223.

Voici les résultats des équipes montrealaises:

DAOUST ET FILS: J. Murray 233 186 185—574; L. Murray 185 175 135—435; R. Sasseville 173 148 211—432; A. Giroux 157 190 203—550; V. Jacmain 170 187 167—524; 908 886 891—2675

BOUD'S TAVERN: O. Talbot 182 172 222—576; F. Parmelee 198 179 174—551; A. Frenette 201 194 154—549; S. Sacks 158 174 158—490; R. Sparay 170 156 165—491; 909 875 873—2657

RADIO PROGRAMMES CHOISIS

Reception radiophonique aux Trois-Rivières

La réception fut bonne, hier d'après G. A. Kemp de C. Lindsay et Cie Ltée, 1310 rue...

MARDI, 2 AVRIL 1935

- 10 p.m.—Marchés militaires. 15 p.m.—"La Chauve Souris" Strauss (disques phonographiques).



Funérailles à Ste-Cécile de M. H.-P. Lacourse

Ces jours derniers en l'église Ste-Cécile ont eu lieu les importantes funérailles de M. Henri-Paul Lacourse, décédé à l'hôpital St-Joseph à l'âge de 29 ans...

La levée du corps fut faite par le curé Lemire. Le service fut chanté par l'abbé Houde, vicaire de Ste-Cécile...

Les porteurs étaient: MM. Robert Cyrenne, Marcel Cyrenne, Joseph Rivard, Robert Cartier, Adrien Morissette, Lucien Thivierge.

M. Lacourse, laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, cinq sœurs et deux beaux-frères.

Les porteurs étaient: MM. Robert Cyrenne, Marcel Cyrenne, Joseph Rivard, Robert Cartier, Adrien Morissette, Lucien Thivierge.

M. Lacourse, laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, cinq sœurs et deux beaux-frères.

Les porteurs étaient: MM. Robert Cyrenne, Marcel Cyrenne, Joseph Rivard, Robert Cartier, Adrien Morissette, Lucien Thivierge.

Comment on devient un champion d'après un dessin humoristique du Sydney Bulletin, de Sydney, Australie.

- Rome—C.B.S. 3.30—Variétés Columbia. 4.00—Avec Perrette. 4.15—Emission des "Girl Guides de Canada".

- MERCREDI 3 5.00—Marchés militaires. 5.15—L'orchestre du Ritz-Carlton, sous la direction de Rubin Krasser...

POSTE CKAC MARDI, 2

- 10.00—Orchestre. 11.30—Lunch du Rotary Club. 12.30—"School of the Air"—C. 13.00—Chorales du Vatican, de

MARDI, LE 2 AVRIL

L'Heure provinciale

Programme musical avec le concours de M. Léo-Pol Morin, pianiste, Mme Lise Dupuis, soprano et le Septuor de l'heure provinciale...

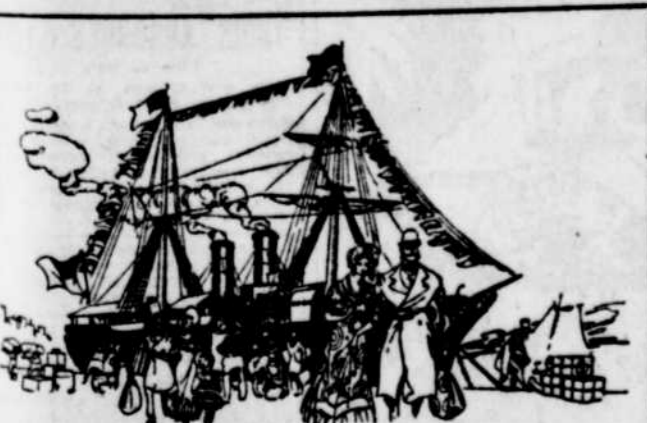
MERCREDI, 3

POSTE CKAC

- 7.30—Mélodies légères. 7.45—Mélodies du matin. 8.00—Wellie Eckstein et Charles Chappell.

DECLARATION SOUS SERMENT

Madame Duf, 135 Wellington, E. Chatham, Ontario, dit comment elle s'est débarrassée de ses maux de tête et d'estomac...



Co-Bâtisseurs du Canada

Le début de l'année présente un mouvement considérable en faveur de l'immigration au Canada.

Aujourd'hui, ces gens et leurs descendants forment une importante proportion de la nation canadienne.

Ce même service, The Continental Life Insurance Company vous l'offre de même qu'à votre famille.

Continental Life Insurance Company logo and address information.

Saint-Justin

MARIAGE GAGNON-TOUPIN

Dernièrement fut béni dans notre église paroissiale le mariage de M. Léo Gagnon de Maskinongé avec Mlle Florette Toupin de cette paroisse.

M. l'abbé Joseph C. Grenier, curé de la paroisse présida la cérémonie et donna la bénédiction nuptiale.

Le chœur des jeunes filles exécuta un joli programme de chant.

Parmi les invités on remarque: M. et Mme Léo Gagnon, M. et Mme Joseph Toupin de St-Justin, M. et Mme Eugène Gagnon de Maskinongé, M. et Mme Raymond Toupin, Charlemagne, Clément et Claire-Itha Toupin, Lionel Brissette, Jeanne d'Arc Toupin, Léonard Toupin, Aline Bastien, Hubert Gagnon, Thérèse Alarie, et Paul-Emile Alarie, Béatrice Vermette, Florent Vermette, Irène Gagné, Justin Alarie, Cécile Clément, Maurice Clément, Marie-Ange Dauphinais, Roland Dauphinais, Flora Bastien, Ernest Gagné, Anna Clément, Dolores et

NOTES COMMERCIALES

Les exportations des métaux précieux, notamment l'argent, ont également augmenté. Les chargements de métal jaune se sont accrus de 3.4 p.c. Quant à la production de houille, le ralentissement dépasse la normale saisonnière.

L'indice de la production des industries extractives est de 143.5 au lieu de 140.4 en janvier.

Les dédouanements de tabac ont diminué. Pour les cigarettes, ils ont baissé de 360,016,000 unités à 337,960,000.

L'indice de la production de chaussures en cuir a haussé de près de 31 p.c.

Les importations de cotons bruts accusent un fléchissement par rapport à janvier, mais les ventes intérieures de laine destinées à la transformation ont augmenté de 9 p.c. environ.

Les exportations de planches et madriers se sont élevées à 88,669,000 pieds contre 75,191,000 en janvier, soit un gain ajusté de 11.8 p.c.

Les importations de cotons bruts accusent un fléchissement par rapport à janvier, mais les ventes intérieures de laine destinées à la transformation ont augmenté de 9 p.c. environ.

Les exportations de planches et madriers se sont élevées à 88,669,000 pieds contre 75,191,000 en janvier, soit un gain ajusté de 11.8 p.c.

Les importations de cotons bruts accusent un fléchissement par rapport à janvier, mais les ventes intérieures de laine destinées à la transformation ont augmenté de 9 p.c. environ.

Les exportations de planches et madriers se sont élevées à 88,669,000 pieds contre 75,191,000 en janvier, soit un gain ajusté de 11.8 p.c.

Les importations de cotons bruts accusent un fléchissement par rapport à janvier, mais les ventes intérieures de laine destinées à la transformation ont augmenté de 9 p.c. environ.

Les exportations de planches et madriers se sont élevées à 88,669,000 pieds contre 75,191,000 en janvier, soit un gain ajusté de 11.8 p.c.

SISCOE GOLD MINES

L'assemblée annuelle des directeurs de Siscoe Gold Mines Limited aura lieu aujourd'hui. On rapporte que deux directeurs n'apparaissent plus sur la liste des personnes devant faire partie du prochain conseil d'administration.

Si l'on tient compte de l'ajustement saisonnier, la production des industries primaires du fer et de l'acier a été moins active qu'en janvier. La production d'acier en lingots est passée de 59,526 tonnes qu'elle était en janvier à 53,935 et celle de fonte de 44,416 à 37,259, diminutions ajustées de 15 p.c. et de 6 p.c. respectivement.

automobile s'est accru d'une façon notable, le total de février s'élevait à 18,114 unités contre 10,607 le mois précédent; l'indice ajusté ressort à 104.6, maximum mensuel de la période écoulée depuis octobre 1929.

Grâce aux projets fédéraux comportant la construction de travaux publics, l'industrie du bâtiment s'est bien améliorée au cours des premiers deux mois de l'année.

Les importations de caoutchouc brut destiné aux fabriques de pneus a diminué en février, mais l'indice de la production de pneus a haussé de 74.1 à 79.6.

La moyenne du rendement quotidien des centrales électriques ressort à 64,408,000 kw-h au lieu de 64,942,000 en janvier, ce qui a fait fléchir l'indice de la production d'énergie électrique de 189.7 à 188.9.

Les transports par fer accusent un accroissement saisonnier, de sorte que l'indice a haussé de 75.8 à 78.3.

L'indice ajusté de l'emploi dans les établissements de commerce est de 120.7 contre 118.9 en janvier. L'indice ajusté des importations enregistre une moins-value de 0.6%, alors que les exportations ont augmenté de 13.0%; l'indice en est passé de 70.1 à 79.2.

Les exportations portant sur \$47,677,000 et les importations sur \$37,014,000, la balance commerciale est des plus favorables.

American Iron & Steel Institute rapporte que la production sidérurgique est de 44.4 p.c. de la capacité cette semaine au lieu de 46.1 p.c. la semaine dernière.

LA MINOTERIE EN 1933

Les minoteries déclarent pour 1933 un chiffre de production global de \$63,322,000 contre \$54,749,000 l'année précédente.

La production de farine de froment s'est élevée à 13,227,000 barils en 1933, maximum des quelques dernières années, contre 13,659,000 en 1929.

La revue Steel dit que les aciéries marchaient la semaine dernière à 45 p.c. de la capacité, en recul d'un point sur la semaine précédente.

DOMINION STEEL AND COAL

Sir Newton-J. Moore, président de Dominion Steel and Coal Corporation, a déclaré à l'assemblée annuelle de la Eastern Car Company, une filiale de la Cosco, que cette dernière compagnie exécute présentement une commande de \$400,000 pour le Sydney and Louisbourg Railway.

La production de farine de froment s'est élevée à 13,227,000 barils en 1933, maximum des quelques dernières années, contre 13,659,000 en 1929.

La revue Steel dit que les aciéries marchaient la semaine dernière à 45 p.c. de la capacité, en recul d'un point sur la semaine précédente.

United Aircraft Corp. a subi durant la période de quatre mois finissant le 31 décembre 1934 une perte nette de \$27,027 après toutes les charges.

LAMAQUE GOLD MINES

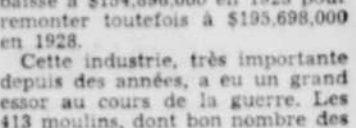
Lamaque Gold Mines Ltd est en état de production depuis hier, deux mois avant la date prévue.

Lamaque Gold Mines est une filiale de Teck Hughes Gold Mines Ltd. Le moulin d'une capacité de 225 tonnes a été mis en marche hier matin, d'après un message venu de Noranda.

que le moulin ne traitera pas de bon minerai avant une quinzaine de jours, alors qu'il devrait être prêt à opérer d'une façon définitive. Il y a quelques jours, les directeurs de Lamaque Gold Mines ont tenu leur assemblée annuelle dans la ville de Québec et le président de la compagnie, M. Forbes, avait annoncé que le moulin serait en opération sous peu.

C'est un bon tonique qui vous faut

Un tonique que vous pourriez facilement digérer et assimiler—qui vous fera vite recouvrer force, santé et énergie. Ce tonique c'est l'Elixir Tonique de Montier.



United Aircraft Corp. a subi durant la période de quatre mois finissant le 31 décembre 1934 une perte nette de \$27,027 après toutes les charges.

La revue Steel dit que les aciéries marchaient la semaine dernière à 45 p.c. de la capacité, en recul d'un point sur la semaine précédente.

La production de farine de froment s'est élevée à 13,227,000 barils en 1933, maximum des quelques dernières années, contre 13,659,000 en 1929.

La revue Steel dit que les aciéries marchaient la semaine dernière à 45 p.c. de la capacité, en recul d'un point sur la semaine précédente.

United Aircraft Corp. a subi durant la période de quatre mois finissant le 31 décembre 1934 une perte nette de \$27,027 après toutes les charges.

La revue Steel dit que les aciéries marchaient la semaine dernière à 45 p.c. de la capacité, en recul d'un point sur la semaine précédente.

La production de farine de froment s'est élevée à 13,227,000 barils en 1933, maximum des quelques dernières années, contre 13,659,000 en 1929.

La revue Steel dit que les aciéries marchaient la semaine dernière à 45 p.c. de la capacité, en recul d'un point sur la semaine précédente.

United Aircraft Corp. a subi durant la période de quatre mois finissant le 31 décembre 1934 une perte nette de \$27,027 après toutes les charges.

La revue Steel dit que les aciéries marchaient la semaine dernière à 45 p.c. de la capacité, en recul d'un point sur la semaine précédente.

POUSSINS D'UN JOUR

- Plymouth Rock 13c barrés. Leghorns blancs 12c. COOPERATIVE AVICOLE 841 Ste-Marguerite Tél. 3469

PLYMOUTH FABRIQUE PAR CHRYSLER

Plymouth advertisement featuring images of a car and a man, with text describing the car's features and price.

Plymouth est l'auto où le génie technique est le plus en évidence

BERTHIERVILLE AUTOMOBILE LIMITEE

Coin Royale et St-Georges TROIS-RIVIERES Téléphone 446—36, rue Frontenac BERTHIERVILLE Téléphone 40

NOS COURRIERS

Batiscan

LEU MME ISALIE LA HAYE
Dernièrement eurent lieu en l'église paroissiale de Batiscan au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les importantes funérailles de Mme Isalie La Haye (née Rebecca Rompré).
Après une très courte maladie soufferte avec une résignation courageuse, elle est morte en faisant l'admiration de son entourage par sa confiance en Dieu et par une piété vraiment chrétienne.
La défunte, âgée de 61 ans et mariée, était membre du tiers-ordre.
Les porteurs étaient: MM. Albert St-Cyr, Richard A. LaBissonnière, Hervé Péresse, Donat Marchand, François LaBissonnière, et Charles Fugère. Les dames tierces qui accompagnaient: Mmes Henri La Haye, Albert St-Cyr, Charles Fugère et Lorenzo La Haye. La quête fut faite par Mmes Albert et Chs Fugère.
La levée du corps fut faite par M. le curé Alfred Bellemare qui chanta aussi le service assisté de M. l'abbé Elzée Brunelle, aumônier à l'Hôpital St-Joseph et M. l'abbé Paul-Joseph et M. l'abbé Emile Brunelle, curé de Champlain.
Au chœur de chant les hommes firent les frais du chant. C'étaient MM. Frédéric Duval, Bernard Brunelle, Henri Cossette, Rosario Brunelle, Jean-Louis LaBissonnière, Hermyle Luzzi, Philippe Bouchard, Adélaïde Duval, Philippe Cossette, François LaBissonnière, Chs-Edouard Cinq-Mars, Dr Clotilde Duval, Farianna Despins, André Marchand, (Champlain) Antonio Brunelle, L'orgue était tenu par Mlle Jeanne Beaudin de Champlain.
Madame La Haye laisse pour sa perte son époux, les enfants, deux garçons Robert et Georges, deux filles, Lucille (Mme Jos Bellevue) de Montréal, Germaine (Mme Wellie Massicotte) de Montréal, Julienne, organiste de Batiscan, cinq frères, Henri, Hervé, Wilson, Arthur et Octave Rompré, trois belles-sœurs, Mme Vve Adolphe Rompré des Trois-Rivières, Mme Henri Rompré de St-Proper, Mme Arthur Rompré de Proulxville, une belle fille Mme Robert LaHaye, ses petits-enfants Pierre, Colombe, Lorne, Lionel Massicotte, de Montréal, Jean-Louis, Gilles, Jeannine, Patrice et Darquise La Haye, de Batiscan.
On remarquait dans l'assistance aux funérailles outre les mentionnés Mme Adolphe Rompré des Trois-Rivières, M. et Mme Henri Rompré de St-Proper, Mlle Marguerite Rompré des Trois-Rivières, Mlle Flore Rompré de St-Proper, M. et Mme Jos Bellevue de Montréal, M. et Mme Wellie Massicotte, leurs enfants Pierre, Colombe, Lorne et Lionel de Montréal, Mme Hervé Riopel de Montréal, Mlle Julienne LaHaye, M. Robert LaHaye, Mmes Bellemare, Mme Henri Cossette, Jos Dussault, Jean Marchand, Mmes Henri La Haye, Mme Lorenzo La Haye, Mme Octave Lehoullier, Mlle H. Riopel, Montréal, Mme Richard LaCourrière, Mme Alex. La Haye, M. et Mme Arthur LaBissonnière, M. et Mme Gaspard L'Heureux, M. et Mme Hector Marchand, Mme Philippe Laquerre, M. et Mme Arthur Croteau, Mme Prosper Frigon, Mme L. Brunelle, Joseph Massicotte, Mme Adrien

Haye, Richard Normandin, Albert St-Cyr, Charles Fugère, Hervé Péresse, Jules Turcotte, Jos Dussault, G. Normandin, Hermyle Cinq-Mars, M. et Mme Henri Riopel, Lorne Massicotte, Henri Rompré, St-Proper, Isalie La Haye, Donat Brunelle P. Massicotte, Isalie Marchand, Arthur Veillet, Adolphe Marchand, Prosper Frigon, J. St-Arnaud, Carlos Bouchard, Emile Veillet, Olivier St-Cyr, Henri Brunelle, J. D. Lafontaine, Gustave Marchand, René Marchand, Donat LaBissonnière, Les Filles de Jésus et leurs élèves, Clémence Brunelle, Omer St-Cyr, Albert Leveillé, Paul Marchand, E. Brunelle, Napoléon Marchand, Henri Marchand, Roger Leboeuf, Albert LaBissonnière, Robert Marchand, Nap. S. Marchand, Hector L. Houllier, Arthur Montfette, D. Brunel, A. Turcotte, Henri Bouchard, J. Hubert Marchand, Jean Cossette, Alexandre Matte, Robert et Jeanne LaBissonnière, Noël Martel, Edmond Lefebvre, Octave Quesy, etc.

St-Léonard

SOIREE DE WHIST
Ces jours-ci, une agréable soirée de whist réunissant dans le sous-sol de l'église, un grand nombre de paroissiens du village et de la campagne, qui s'étaient donnés rendez-vous sur l'appel chaleureux de notre vénérable pasteur, M. l'abbé Paul-Joseph et M. l'abbé Emile de l'A. C.J.C. dont les membres de ce cercle paroissial, étaient les organisateurs en même temps que les bénéficiaires.
La bonne entente et l'entrain ne cessèrent de régner durant toute la soirée et les organisateurs M. Léonard Fleury, le président du cercle et ses assistants MM. Rodrigue Dugré, Chs-Edouard Lauzière, Raymond Bergeron plusieurs autres méritent des félicitations.
Deux fines comédies ont été bien rendues par MM. Rodrigue Dugré, Jean-Louis Hébert, Raymond Bergeron, Chs-Edouard Lauzière, Alvarez Foucault, Jacques Bellevue, Bruno Comeau, et Lionel Bouliane.
Avaient pris place à la table d'honneur M. l'abbé Armand Foucault, vicaire à Drummondville, et Mme J. A. Dugré, maîtresse du village, M. l'abbé Hormidas Rhesult, vicaire de la paroisse et Mme Grégoire Leblanc, maîtresse de la campagne.
Voici maintenant les noms des généreux donateurs et des heureux gagnants pour les parties de cartes.
1er prix des dames: Mlle Mireille Dugré, buste, don de M. Camille Gélinas.
2ème prix: Mlle Albert Letendré, services à limonade, don du docteur et de Mme Dugré.
3ème prix: Mme Emile Martin, urne, don de Mme Hercule Bergeron.
4ème prix: Mlle M.-Claire Lauzière, cadre, don de M. et Mme Philippe Bellevue.
5ème prix: de consolation, Mlle Rachel Bergeron, ustensile en aluminium, don du président du cercle M. Léonard Fleury.
1er prix des hommes M. Ernest Doucet, foulard, don de M. et Mme J. R. Hébert.
2ème prix M. Armand Péresse, porte-cartes, don du notaire et de M. Roy.
3ème prix: M. Camille Gélinas, porte-monnaie, don de M. le curé.
4ème prix: M. Arthur Ouellet, set à barbe, don de M. et Mme Maurice Ouellet.
5ème prix: de consolation, M. Rosario Comeau, plume-réservoir, don de M. H. Hébert.
JEU DE BINGO
1er prix, M. Paul-Emile Carter, cravate, don de M. et Mme Daniel Ouellet.
2ème prix: M. Hector Hébert, cravate, don de M. et Mme J. Arthur Turcotte.
3ème prix: Mlle Germaine Leblanc, salière et poivrière, don de M. et Mme L. Baril.
4ème prix: Notaire Romulus Roy, porte-cigares, don de M. et Mme Maurice Garant.
5ème prix: M. Ernest Doucet, boîte de cigares, don de M. et Mme Jean M. Demers.
6ème prix: M. Georges Bergeron, briquet don de M. Hector Hébert.

Vente à l'enchère
Sucré à la crème par M. et Mme Albany Lauzière, acheté par M. Rodolphe Richard.
Nappe de couleur par M. et Mme Walter Marier achetée par M. Romulus Roy.
Corbeille par Mlle Madeleine Carter, achetée par M. J. R. Hébert.
Boîte de papier à lettres, par Mlle Jeanne Letendré, achetée par M. Camille Gélinas.
Corbeille par un ami, achetée par Mme Romulus Roy.
Cristalle par M. J. Alfred Ouellet, achetée par M. J. Adélaïde René.
Corbeille par M. et Mme Eugène Comeau, achetée par M. Hector Hébert.
Boîte de chocolats par M. Jean-Eudes Carter, achetée par M. J. A. Dugré.
Boîte de chocolats, par un ami achetée par M. Philippe Hébert.
Boîte de papier à lettres par M. P. Enrie Lauzière, achetée par M. l'abbé A. Foucault.
Boîte de papier à lettres par M. et Mme A. O. Ouellet, achetée par M. Armand Péresse.
Corbeille, par Mme Joseph Piché, achetée par M. Henri Bergeron.
Ouvrage sur peinture par M. et Mme J. A. Fleury, acheté par M. Wilfrid Marier.
Corbeille par Mlle Lucienne Blanchette, achetée par M. Chs Edouard Lauzière.
Plateau par M. et Mme Paul Bouvette, acheté par M. le curé P. Mayrand.
Prix d'assistance \$1.00 don de M. et Mme Calixte Vigneault, gagné par M. Paul-Emile Carter.
DIVERS
M. Jos Comeau marchand a été nommé secrétaire-gérant de la caisse populaire actuellement en formation dans notre paroisse. Nos félicitations pour cette marque de confiance et de savoir faire.

L'AGENT SECRET X-9

Par Dashiell Hammett
Copyright King Features



Charette FUNERAILLES

Ces jours derniers s'éteignait doucement dans le Seigneur au milieu des siens rudes, Madame Pierre Deschênes, née Agnès Marcouillier une des plus estimées paroissiennes de Charette à l'âge de 72 ans.
La défunte laisse dans le deuil son époux Pierre Deschênes, ses deux enfants: Phyllis, Ovide, Oscar, Henri, Aimé, Alcide, Eddy, Arthur, Zénaïde, (Mme Arthur Deschênes) des Trois-Rivières, Armelle (Mme Adélaïde Ladouceur) de Montréal, Rose-Alba (Mme Alcide Lapointe) de Yamachiche et Iméralda (Mme Arsène Guillemette) de St-Léon, et une soeur Mme Israël Diamond (Mary Jane) de St-Elie ainsi que 28 petits-enfants.
Le service fut chanté par M. le curé Lamy assisté de M. le curé Gravel et M. l'abbé Lemire de St-Barnabé. La messe des morts fut bien entendue par la chorale des hommes de la paroisse. A la fin de la messe M. Gaston Sanchagrin rendit avec âme: "Beau ciel, éternelle patrie". Le char funéraire était conduit par M. Joseph Gélinas.
Les porteurs étaient ses fils MM. Phyllis, Ovide, Henri, Oscar, ses gendres Adélaïde Ladouceur et Arsène Guillemette.
La collecte fut faite par Adélaïde Ladouceur et Arsène Guillemette.
La croix était portée par M. et Mme Arthur Deschênes.

Louiseville BAPTEMES

M. et Mme Marcel Baribeau, née Emillienne Charette, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Hormidas, André, Parrain et marraine M. et Mme Hormidas Baribeau, grands-parents de l'enfant.
M. et Mme Victor Diamond, née Médiana Mélançon, sont aussi les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Doris, Bernadette. Parrain M. Roland Baribeau, marraine Mlle Madeleine Diamond.
M. et Mme Emile Grenier, née Léona Vallée, sont aussi heureux d'annoncer la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Blanche, Priscille, Lisette. Parrain et marraine M. et Mme Paul Vallières.
MUTATIONS DE PROPRIETES
On nous apprend que M. Philippe Lafontaine vient d'échanger sa jolie propriété de la rue Notre-Dame, pour la terre avec dépendance, de Mme Vve Alfred Trudel, (autrefois de M. Chs-Edouard H. Ricard) qui se trouve située près du grand pont, par conséquent hors de la ville. Les déménagements sont à se faire présentement.

Maskinongé

QUARANTE-HEURES
Dernièrement en l'église Ste-Anne d'Yamachiche eurent lieu les exercices des Quarante-Heures. Plusieurs prêtres des paroisses environnantes vinrent prêter leurs concours à M. le curé Elz. S. de Carufel et à M. le vicaire Gérard Baril. Les communions furent très nombreuses pendant les quarante-heures.
M. et Mme Marcel Baribeau, née Emillienne Charette, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Hormidas, André, Parrain et marraine M. et Mme Hormidas Baribeau, grands-parents de l'enfant.
M. et Mme Victor Diamond, née Médiana Mélançon, sont aussi les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Doris, Bernadette. Parrain M. Roland Baribeau, marraine Mlle Madeleine Diamond.
M. et Mme Emile Grenier, née Léona Vallée, sont aussi heureux d'annoncer la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie, Blanche, Priscille, Lisette. Parrain et marraine M. et Mme Paul Vallières.
MUTATIONS DE PROPRIETES
On nous apprend que M. Philippe Lafontaine vient d'échanger sa jolie propriété de la rue Notre-Dame, pour la terre avec dépendance, de Mme Vve Alfred Trudel, (autrefois de M. Chs-Edouard H. Ricard) qui se trouve située près du grand pont, par conséquent hors de la ville. Les déménagements sont à se faire présentement.

Rhumes des Enfants
envoyés sans drogues. Fric-tionnez avec du VICKS VAPORUB AGIT DE 2 FACONS A LA FOIS



Aujourd'hui, je suis très bien et je tiens à la dire à mes amis que ce sont les PILULES ROUGES qui m'ont rétabli.
CERTIFIE DEVANT MOI ce 13ème jour de septembre (signé) Th.-Louis GAUTHIER, N.P.
Aucune femme n'a le droit de se laisser abattre par des maux tels que:
Pâleur, Fatigue, Douleurs de dos, de reins, Irrégularité, Périodes douloureuses, Troubles internes, Essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).
quand les bonnes PILULES ROUGES peuvent et bien rétablir leur santé. Mais soyez prudentes! N'acceptez pas de PILULES ROUGES autres que les véritables, celles qui portent la signature de notre compagnie.
Partout ou par la poste: 50c la boîte ou \$ 3.25.

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Fatiguées.
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltd., 1570, rue S. Denis, Montréal.
Cette annonce est faite de bonne foi, sans aucune intention de dénigrer les autres produits de son genre.

LE SECRET DE L'ESPAGNOL

par Henri GERMAIN

—Bien; asseyez-vous donc là, près de moi, et veuillez me prêter toute votre attention.
Sans répondre, l'officier obéit à l'invitation de la jeune fille. Il prit place à son côté, ravi de la sentir là, si près de lui que leurs épaules se touchaient.
—Je vais aller droit au but, reprit Marthe, d'un accent empreint de soudaine gravité.
Mes parents veulent à toute force me marier.
—Je l'avais pensé.
—Ils veulent absolument me faire épouser cet espagnol avec qui vous avez eu un duel ce matin.
—Ah! fort bien, je m'explique mieux à présent la provocation insensée de cet homme.
Car, je vous dois à ce sujet l'entière vérité.
Le comte de Legartijo m'a insulté gratuitement, dans la rue, alors que j'étais en promenade avec mon père.
J'ai dû, sous peine de passer pour un lâche, relever son affront.
—Ceci ne m'étonne pas.
Et je ne crois pas me tromper, en vous affirmant que cette provocation était préméditée, sans aucun doute, de concert avec ma mère.
—Serait-ce possible?
Madame Dorval ne peut avoir cependant aucune raison de m'en vouloir.
—Personnellement non.
Mais elle a dû prendre parti contre vous à l'instigation du comte, dont elle désire très vivement faire son gendre.
—Est-ce parce que Monsieur de Legartijo est riche?
—Oui, pour cela surtout.
Des raisons toutes particulières, que je n'ai pas le droit de vous dévoiler, font désirer très vivement à mes parents mon union avec cet espagnol. Son immense fortune pourrait aider au développement de l'entreprise commerciale de mon père.
—Il l'associerait donc avec Monsieur Dorval?
—Peut-être.
De plus, le titre de comtesse qui pourrait m'échoir n'est pas non plus sans influence sur l'esprit orgueilleux de ma mère.
Ainsi, je me trouve actuellement placée dans l'alternative cruelle suivante:
Si je consens à épouser Monsieur de Legartijo, dont la demande officielle s'est déjà produite, je comble les désirs de ma famille, je deviens très riche, je puis apporter enfin une aide puissante à la situation commerciale et financière des miens.
Mais je dois me sacrifier, faire litière de mes sentiments intimes, et repousser volontairement la perspective d'un bonheur possible que j'avais pressenti déjà.
Si, au contraire, je refuse nettement d'épouser cet espagnol, avec le secret espoir de pouvoir devenir un jour la femme d'un autre, je compromets très gravement peut-être, les intérêts des miens, je réduis même leur situation.
Or, ma mère me pardonnera difficilement cela.
En outre, je deviendrai presque pauvre moi-même.
—Aimez-vous l'argent? demanda simplement Yves Leguen.
—Pour ce qu'il vaut, pas davantage.
—Et le luxe, et les honneurs, et l'orgueil d'être comtesse?
—Je ne désire rien de tout cela.
—Je préférerais de beaucoup la simplicité d'une modeste aisance, avec un homme de mon choix, aux satisfactions vaniteuses de la fortune qui laisseraient mon âme vide et peut-être désolée pour toujours.
—Donc votre choix est fait.
Vous n'êtes pas pour Monsieur de Legartijo?
—Loin de là. Mais j'hésite et vous me le pardonnez, entre ce que d'autres jeunes filles pourraient considérer comme un devoir filial, et la possibilité d'un bonheur personnel, au prix d'une sorte de révolte.
—Vous dites bien la possibilité, répartit l'officier avec un accent de gravité triste qui surprit la jeune fille.
Hélas! rien n'est certain.
Et plutôt que de vous conseiller, comme vous me le demandiez, ce qui me serait d'ailleurs très difficile en toute équité, après les douces paroles que nous avons échangées tout à l'heure, je vais à mon tour vous exposer franchement ma situation.
Je me nomme Yves Leguen, vous le savez; mais ce nom ne m'appartient qu'en vertu de l'adoption généreuse de Pierre Leguen.
Il me recueillit charitablement jadis, lorsque j'avais cinq ans à peine.
C'est à sa bonté, à son affection à son dévouement de tous les jours, à ses généreux sacrifices, que je dois d'être ce que je suis aujourd'hui.
En réalité, j'ignore complètement mon origine, je n'ai pas d'état civil véritable, point de famille, encore moins de fortune.
Je suis un enfant trouvé!
—Je connaissais une partie de ces détails, reprit doucement Marthe Dorval, sans paraître surprise.
Ne vous nommait-on pas, dans votre jeunesse, l'enfant du Phare?
—En effet.
Mais toutes les particularités désastreuses que je viens d'énumérer ne vous ont-elle pas donné à réfléchir?
Ne vous ont-elle pas fait supposer qu'elles pourraient constituer, entre vous et moi, des obstacles à peu près insurmontables?
—Si, j'ai pensé à cela.
Mais, forte de mon sentiment, assurée maintenant des vôtres, je crois pouvoir vaincre ces obstacles.
—Je ne partage malheureusement pas votre confiance.
—Vous avez tort, il faut oser ce que l'on veut, répliqua la jeune fille d'un ton résolu.
Surtout lorsqu'il s'agit de soi-même, de son existence tout entière; lorsque les aspirations, les désirs n'ont rien de déloyal ou de malhonnête!
—Je vous admire!
Votre énergie me pénètre, ranime la mienne.
J'oserai lutter, si je suis sûr d'être secondé par vous.
—Comptez-y.
Les propos que nous venons d'échanger équivalent pour moi à des engagements solennels.
Qu'importent les difficultés, les tristesses de la lutte, si la victoire est au bout, si le bonheur rêvé doit être un jour le prix inestimable des meurtrissures et des peines.
Allez, je n'ai plus besoin d'autres conseils pour refuser d'épouser Monsieur de Legartijo.
Je compte sur votre loyauté, sur votre courage pour respecter nos engagements tacites, quoi qu'il arrive.
—Comptez aussi sur mon amour! répartit vivement l'officier, la voix tremblante d'une émotion délicieuse.
Oui, quoi qu'il arrive, ma chère Marthe, je serai fidèle à ces engagements.
Et maintenant que nos âmes se sont données l'une à l'autre, maintenant que nous avons prononcé des mots ineffaçables, permettez-moi de les sceller par un baiser de fiançailles, un seul!
Tout en parlant, Yves Leguen s'était levé.
Très doucement, il prit les mains de Marthe Dorval, l'attendant vers lui, sans qu'elle résistât.

Qualité remarquable

THÉ "SATA" ATTENTION MESSIEURS!

Parlez avec votre femme que vous vous débarrasserez de votre lavage LUNDI MATIN EN CINQ MINUTES... ET VOUS GAGNEREZ!
Avec le système que nous avons inauguré: sacs 18 à 20 lbs 50c. Nous faisons le repassage plat et le fini à des prix défiant toute compétition.
BUANDERIE ECONOMIE — Tél. 1175
(22 mars-1 mois)

DY-O-LA se dissout parfaitement, complètement.

ELLE TEINT AVEC UNIFORMITE SANS BARIOLAGE NI RAYURES

La teinture à la maison n'est pas une chose qui se fait au hasard, surtout si vous avez soin d'employer, pour colorer vos tissus, un produit de qualité reconnue. Vous pouvez réussir aussi bien que les teinturiers de métier qui teignent les tissus de couleurs que vous voyez dans les magasins. Dans les grandes teintures, on se sert de teintures à l'aniline, c'est-à-dire de teintures semblables à la DY-O-LA. Il n'est donc pas étonnant que celle-ci vous donne de bons résultats. Demandez au magasin la brochure DY-O-LA, qui vous fournira tous les renseignements requis sur l'art de teindre ou nuancer à la maison. L'emploi des couleurs DY-O-LA vous permettra d'égarer et de varier votre garde-robe et votre intérieur.
N'importe quel pequet de DY-O-LA peut teindre ou nuancer soie, coton, laine, rayon ou tissu mixtes. La DY-O-LA se recom-mande tout particulièrement pour nuancer les dessous, chandails, etc. Prix, 10c. 2444

Les ventes de Safeway Stores durant la période de quatre semaines finissant le 23 mars 1935 ont été de \$20,770,761 au lieu de \$18,770,761.

NOS COURRIERS

St-Célestin

FUNERAILLES DE MME TELESPHORE JURAS

Ces jours derniers avaient lieu dans notre église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les imposantes funérailles de Mme Téphosphore Jurass née Anna DeGrandpré, décédée après une longue et cruelle maladie supportée avec une grande résignation à la volonté de Dieu. Elle était âgée de 68 ans.

La levée du corps fut faite par M. le curé J. Beauchemin et le service divin fut chanté par M. le vicaire Joyal.

Conduits le corbillard M. Louis-Georges Hélie.

Portait la croix M. Alexandre Verville.

Les porteurs étaient MM. Rodolphe Hélie, Joseph Joyal, Ernest Bourque, Emilien Bellevue.

La quête pendant le service fut faite par M. A. Verville et M. E. Bellevue.

La chorale de la paroisse ainsi que quelques étrangers firent les frais du chant.

Les solistes furent M. Arthur DeGrandpré de Saint-Samuel, M. Pierre Prince de St-Samuel, M. A. Piché.

La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son époux M. Juras, un fils Edouard, deux filles Mmes Paul Leblanc, de St-Sylvestre, Mme Paul Poirier, de Danville, un petit-fils Roland Leblanc.

Suivaient la dépouille mortelle, M. T. Juras, ses enfants M. Edouard Juras, Mme Paul Leblanc, Roland Leblanc, M. et Mme Raoul Poirier de Danville, sa sœur Mme Napoléon Poirier, sa belle-sœur, Mme Ludger DeGrandpré, ses neveux Arthur DeGrandpré, M. Camille Bergeron, de St-Samuel, M. et Mme Paul Cormier, de St-Sylvestre, M. et Mme Henri DeGrandpré, M. et Mme Éphège Houde, Thérèse Houde, Raoul et Louis-Georges DeGrandpré, de St-Célestin; son beau-frère, M. Georges Allard de Parreville, sa belle-sœur, Mme Ernest Vincent de St-Raphaël; ses cousins et cousines, Mme Veuve Albert Juras, Walter Ju-

Saint-Tite

FUNERAILLES DE M. SPÉRAT DESHAIES

Ces jours derniers est décédé subitement M. Spérat Deshaies, âgé de 50 ans. Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse dix enfants: Benoît, Napoléon, Louis, Louise, Maurice, Madeleine, Joachim, Jeanne d'Arc, Laurent et Éliennette. Un frère, Émile, une sœur, Eugénie de Brillant, Saskatchewan.

La levée du corps fut faite par M. le vicair Trudel qui chanta aussi le service assisté de M. l'abbé Garceau, comme diacre et M. l'abbé Deshaies comme sous-diacre. Le chant était sous la direction de M. G. Dessureault. Mlle A. Lafontaine était à la console de l'orgue.

Le corbillard était conduit par M. Xavier Massicotte.

Les porteurs furent MM. Louis Allard, Ludger Dessureault, Léopold Trudel, Horace Lafontaine, Mastal Delisle et Rosaire Boivin. M. Armand L'Heureux portait la croix.

Précédait la dépouille mortelle: La fraternité des membres du Tiers-Ordre.

La bannière était portée par M. L. Dessureault.

La quête fut faite par MM. David Brouillette et Philippe Trudel.

Assistaient aux funérailles ses enfants M. et Mme Emile Deshaies, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Edras Trépanier de St-Séverin, Donat Trépanier, M. et Mme Louis Allard, M. et Mme J. Baptiste Pronovost, de Québec M. et Mme Jimmy Pronovost de La Tuque, M. Georges Pronovost de Trois-Rivières, Benoit Trudel, St-Séverin, Mme Ernest Trudel, M. et Mme Philippe Brouillette, d'Hervey Jct., ses nièces Mmes Madeleine Trudel de Shawinigan, Florette, Cécile, M. Jeanne Deshaies, ses neveux, Émile et Albert Deshaies, M. et Mme David Brouillette, Marie Trudel, M. et Mme David Thifault de St-Donat, MM. Elvir et Emile Pronovost.

Dans le cortège on y remarquait aussi M. Elie Allard, William Dessureault, Mastal Delisle, Mmes Desaulniers, Juliette Brouillette, Mies Gertrude et Simone, Gabrielle Ferron, Mme Armand Leveillé, Mme Jos. Baril,

Cassez les Rhumes
en quelques heures avec les TABLETTES C.B.Q. DOMINION

Redécouverte de chondrin - les enfants nous ont enseignés le goût de ce remède contre le rhume, remède éprouvé et qui procure un soulagement rapide et bien-être. 15 de plus dans chaque boîte et seulement 25c à toutes les pharmacies.

DEPOSEZ LA BOITE DE C.B.Q. DANS UN BOUTONNIER

La Baie Shawinigan

NAISSANCE

M. et Mme Albert Mézar ont reçu une partie de cartes, plusieurs amis. Étaient présents: M. et Mme Arthur Papillon, M. et Mme Joseph Lafrenière, de Glanada, M. Emile Grenier, M. Georges Lafrenière, M. Fidèle Lafrenière, Mlle Alma Grenier, M. Roméo Papillon, Mlle Germaine Lafrenière, M. Ovide Grenier, Mlle Philomène Lafrenière, M. Lucien Laperrière, Mlle Angéline Grenier, M. René Grenier, Mlle Emilienne Chrétien, M. Eugène Grenier, Mlle Emilienne Richard, M. Maurice Lafrance, Mlle Laurette St-Arnaud, M. Omer Grenier, Mlle Fernande Ménard, M. Hector Perron, Mlle Jeanne Boisvert, M. Bruno Ricard, Mlle Berthe Deschênes, M. Lucien Carboneau, Mlle Simone Ménard, Mlle Alice Grenier, François Lafrenière, MM. Armand Ménard, Martial Ménard, Sinal Perron, Mlle Monique Ménard, M. Rolland Carboneau, M. P. A. Fréchette.

MM. Maurice Lafrance, Omer Grenier, Hector Perron, surent agréer la soirée par de jolies chansonnettes et de la musique.

Louiseville

BELLE VEILLÉE

Ces jours derniers avait lieu chez M. et Mme J. P. Faralard, une belle veillée de parents et d'amis. Il y eut cartes, chant et musique. Un délicieux goûter fut également servi après la soirée par Mme Faralard à tous les invités parmi lesquels nous remarquons, outre M. et Mme Faralard, Mme Philorum Faralard, Mme Anna Lajoie, Mme Joseph Pitre, Mme Arthur Beaulac de Montréal, Mmes Henri Houde, Cécile Laquerre, Alfred Lavergne, Edmond Laforme, Aimé Melançon, Arsène Ricard, Mies Brigitte Houde, Olive Lavergne, Edna Laquerre, Germaine Petit, Marguerite Bernard, Candide Rivard, Gracia Houde, MM. Philorum Faralard, Edmond Laforme, Ernest Laroque, Alfred Pothier, Amédée Pothier, Cécile Laquerre, Maurice Laquerre, Paul Lavergne, Roger Laquerre, Claude et Fred Lavergne, MM. Oscar Labonté et Roch Labonté, de Montréal, Arsène Ricard, Jean-Bte St-Arnaud, Albert Houde, Armand Ouellette, Léo Villeneuve, Edgide Lavergne, Aimé Melançon, Aurélien Arseneault, Léo Jacques, Hervé Lesieur, Alphonse Nolin, des Trois-Rivières, Lucien Lemay, A. Lemay, et F. Lebel.

AUTRE REUNION

Une autre belle réunion de parents et d'amis avait lieu récemment à St-Georges, chez M. et Mme Balcisé St-Arnaud. Il y eut cartes et musique et cartes et un délicieux goûter fut également servi à tous les invités par Mme St-Arnaud. Étaient présents à cette réunion, outre M. et Mme Balcisé St-Arnaud: MM. et Mmes Arthur Dubois, Adolphe Rivard, Charles Jourdain, Victor et Henri Parenteau, Albert Beau-doin, Adem Gervais, Jeffrey Pronovost, William Langlois, Harmonis Buisson, Georges Arseneault, M. Philippe Turcotte, Mme Henri Dubois, de La Tuque, Mies Corona Rousseau, Pauline, Monique et Rita St-Arnaud, MM. Gérard Rousseau, Jean-Ls et André St-Arnaud, Antoine Petit et Elzéar Lebel de Grand-Mère.

Saint-Justin

BAPTEMES

M. et Mme Antoine Bellemare (Aline Dery) un fils baptisé sous les noms de Joseph Raymond, Gaïtien, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Plante, Jr.

M. et Mme Emile Vertefeuille (Yvonne Villeneuve) un fils baptisé sous les noms de Joseph Louis-Philippe, Parrain et marraine: M. et Mme Willie Carufel.

M. et Mme Charles-Edouard Lebovre (Gabrielle Thibodeau) une fille baptisée sous les noms de Marie, Alice Madeleine, Parrain: Isidore Thibodeau, Marraine: Alice Bastien.

M. et Mme Ovide Mandeville (Armandine Pépin), un fils baptisé sous les noms de Joseph Pierre, Alfred, Marc-Aurèle, Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Pépin.

M. et Mme Elzéar S. de Carufel (Albertina Brissette) un fils baptisé sous les noms de Joseph, Fernand, Ronald, Parrain et marraine: M. et Mme Azarias Gagnon.

M. et Mme Denis Dauphinais (Dorilla Lessard), un fils baptisé sous les noms de Joseph Fernand

Charette

MARIAGE LEMIRE-SAMSON

Dernièrement eut lieu en l'église paroissiale de Charette le mariage de Mlle Thérèse Lemire fille de M. et Mme Alphonse Lemire et de M. Simon Samson, fils de M. et Mme Adolphe Samson, deux de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Raoul Lamy curé de la paroisse. M. Alphonse Lemire était le témoin de sa fille et M. Adolphe Samson le témoin de son fils.

Les frais du chant furent faits par les jeunes filles du village.

Nous le jurons, solo par Mlle Germaine de Charette. Jésus de la prison si chère, par les jeunes filles. Cantique à la Ste-Vierge, solo par Annette Ricard. Adeste Fideles, par la chorale.

Pour la cérémonie religieuse la mariée portait un manteau de fourrure gris, robe en velours chiffon bleu, chapeau, souliers sautoche, bas et gants gris.

Le mari portait un complet bleu marine, pardessus de même ton, chapeau et gants gris, souliers noirs.

Assistaient à la cérémonie religieuse: M. et Mme Alphonse Samson, couples d'honneur M. Irénée Lemire et Marie-Rose Bour-nival, M. Philogène Samson, Mlle Marie-Jeanne Matteau, M. Bernard Lemire, Mlle Lucille Déziel, M. Léo Matteau, Mlle Germaine de Charette, M. et Mme Wilbray Samson, M. et Mme Eddy Samson, M. et Mme Walter Samson M. et Mme Elzéar Lacerre, M. et Mme Adéard Blais, M. et Mme Joseph Gélins, M. et Mme Arthur Déziel, M. et Mme Sévère Déziel, Mies Arthémise Lemire, R. Lemire, Monique Lemire, M. Raymond Lemire.

Après la cérémonie religieuse les invités accompagnèrent les mariés chez M. Alphonse Lemire père de la mariée où se fit la réception. Le vin fut servi.

Les invités étaient outre les mariés M. et Mme Simon Samson, M. et Mme Alphonse Lemire, M. et Mme Adolphe Samson, M. et Mme Sévère Déziel, M. et Mme Walter Samson, M. et Mme Eddy Samson, M. et Mme Elzéar Lacerre, M. et Mme Adéard Blais, M. et Mme Victor Déziel, M. et Mme Arthur Bellemare, M. et Mme Omer Lemire, M. et Mme Edmond Lemire, M. et Mme Georges-Étienne Rivard, M. et Mme Joseph Gélins. Le couple d'honneur M. Irénée Lemire et Mlle Marie-Rose Bour-nival, M. Bernard Lemire, Mlle Lucille Déziel, M. Philogène Samson, Mlle Jeanne Matteau, M. Léo Matteau, Mlle Germaine de Charette, Mlle Arthémise Lemire, Dora Lemire, Monique Lemire, Thérèse Blais, M. Raymond Déziel, Clément Samson, Marcel Déziel.

Au cours de l'après-midi on se rendit chez le père du marié pour prendre le souper et y avait outre ceux déjà mentionnés: M. et Mme Adem Matteau, M. et Mme Léon Samson, M. Bruno Matteau, Mlle Germaine Samson,

De Charette, M. Donat Samson, La-Philippe Gélins, Clément Samson, Mlle Graziella Samson, M. Bernard Samson, Léonard Samson, Bruno Blais.

Au cours de la soirée il y eut chant, musique, danse du bon vieux temps. Un goûter fut servi.

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Ces jours derniers, eut lieu dans notre salle paroissiale une soirée dramatique et musicale des mieux réussies. L'assistance était très nombreuse, et les acteurs ont bien rempli leurs rôles dans deux drames: "Absolution" et la "Meilleure Part" et une comédie jouée par un groupe d'amateurs de Saint-Justin.

La "Meilleure Part", les acteurs ont très bien rempli leurs rôles: Pierre Blignon... Viateur Masson. Les autres rôles: J. E. Langlois, Michel, son autre fils, en religion, Bern. Bourgeois, Maurice, fils de François... Clément Masson, Le Dr Renouvier, G. Gervais, Jean Alb. Cloutier.

La troisième fut une comédie "Chicot" qui termina la soirée d'une façon brillante. Les acteurs étaient MM. Albertino Cloutier, Lucien Lafrenière, et Bernard Bourgeois.

Dans les entractes nous avons eu le plaisir d'entendre les frères Duchesnay, artistes du programme "Pardessus les toits" qui n'ont pas manqué de nous récréer par leur belle musique et leur beau chant.

Done, félicitations aux acteurs, ensuite aux musiciens et une grande part pour les organisateurs et nous espérons d'avoir une occasion pour les entendre encore avant longtemps.

Yamachiche

FUNERAILLES DE Mlle ROSE LIVERNOCHE

Récemment avait lieu dans notre église paroissiale les imposantes funérailles de Mlle Rose Livernoche, fille de M. Alphonse Livernoche et de feu Emma Lamy, décédée après une courte maladie et âgée seulement de 30 ans et dix mois.

La suite nombreuse de parents et d'amis qui accompagnèrent ses restes vénérés témoigne de la haute considération dont elle jouissait et en particulier de l'estime que lui portaient ses concitoyens en général.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Théotime Gravel, curé de Saint-Barnabé et le service fut chanté par l'abbé Donat Livernoche, vicaire à Saint-Paulin, frère de la défunte assisté comme diacre et sous-diacre de l'abbé Henri-Paul Pellerin, chancelier du diocèse et de l'abbé Marcel Desaulniers, professeur au séminaire. Les messes aux funérailles furent célébrées par Mgr Ferdinand Béland, ancien curé de la paroisse et l'abbé Raymond Cossette, vicaire à Maskinongé. Pour la circonstance le temple saint avait revêtu sa décoration mortuaire. La chorale sous l'habile direction de M. P. E. Casaubon et la bienveillante collaboration de M. le curé Dionis Gélins et de M. le notaire A. Lemire rendit avec succès la messe des morts harmonisée de M. le Chanoine Panetton.

Assistaient au choeur: M. l'abbé Honoré Brousseau, ancien curé de St-Bernard de Shawinigan retiré à Maskinongé, M. le curé Théotime Gravel, curé de St-Barnabé, M. l'abbé Lionel Clément, directeur du Séminaire, MM. les abbés Claude Lafontaine, vicaire à Louiseville, Jean-Baptiste Levasseur, vicaire au Sacrement des Trois-Rivières Paul-Emile Rainville, vicaire à St-Pierre de Shawinigan etc.

Le char funéraire était conduit par M. Napoléon Cowell et les porteurs étaient des voisins de la défunte: MM. Elidore Desaulniers, Alcide Lebeau, Donat Perron et Alphonse Doyon. Te-naient les rubans Mies Gertrude et Angelina Livernoche, Claire Baribeau et Lucie Livernoche, cousines et nièces de la défunte. La collecte fut faite par Mies Germaine Livernoche et Elvenise Baribeau, nièces de la défunte accompagnées de son neveu et cousin: MM. Zacharie et Paul-Emile Livernoche.

Suivaient la dépouille mortelle, ses frères: M. l'abbé Donat Livernoche, MM. Nestor, Philonin, Arthur, Léon, Alfred, Joseph et Emile Livernoche, ses sœurs, Mmes Philias Gélins, Hector Baribeau, Armand Lesage ainsi que Mlle Blanche Livernoche, ses beaux-frères MM. Hector Baribeau, Armand Lesage, Théophile Bastien, son oncle et sa tante, M. et Mme Philorum Livernoche.

Dans l'assistance, on remarquait nombre de parents et d'amis de la famille savoir: MM. Alexandre Pellerin de St-Gérard des Laurentides, Emmanuel Godin et John Genest des Trois-Rivières, M. et Mme Donat Livernoche, M. et Mme Omer Déziel, M. et Mme Emmanuel et Chs Ed. Déziel, M. Adéard Bastien, M. Alfred Lesage, le Dr La Thomas Caron, des représentants des familles Ed. Le Béland, Adéard Bélangier, Ls Béland, Victorin Gravel, J. L. Désaulniers, Alfred Doyon, Philippe Lebeau, H. Lafrenière, A. Caron, A. Vanasse, C. Fréchette, Jos Paquin, Ls Gravel, R. Lafrenière, A. et J. Bte Grenier, F. X. Gravel, Jos Lafrenière, A. et J. Bte Grenier, M. Vanasse etc, etc.

St-Didace

NAISSANCE

A M. et Mme Aristide Marcell (Marie-Rose Brulé) une fille baptisée sous les noms de Marie, Mariette, Lilliane, Parrain et marraine: M. et Mme David Marcell, grand-père et grand-mère de l'enfant.

Parrain et marraine, M. et Mme O. Lambert, oncle et tante de l'enfant.

Yamachiche

FUNERAILLES DE Mlle ROSE LIVERNOCHE

Récemment avait lieu dans notre église paroissiale les imposantes funérailles de Mlle Rose Livernoche, fille de M. Alphonse Livernoche et de feu Emma Lamy, décédée après une courte maladie et âgée seulement de 30 ans et dix mois.

La suite nombreuse de parents et d'amis qui accompagnèrent ses restes vénérés témoigne de la haute considération dont elle jouissait et en particulier de l'estime que lui portaient ses concitoyens en général.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Théotime Gravel, curé de Saint-Barnabé et le service fut chanté par l'abbé Donat Livernoche, vicaire à Saint-Paulin, frère de la défunte assisté comme diacre et sous-diacre de l'abbé Henri-Paul Pellerin, chancelier du diocèse et de l'abbé Marcel Desaulniers, professeur au séminaire. Les messes aux funérailles furent célébrées par Mgr Ferdinand Béland, ancien curé de la paroisse et l'abbé Raymond Cossette, vicaire à Maskinongé. Pour la circonstance le temple saint avait revêtu sa décoration mortuaire. La chorale sous l'habile direction de M. P. E. Casaubon et la bienveillante collaboration de M. le curé Dionis Gélins et de M. le notaire A. Lemire rendit avec succès la messe des morts harmonisée de M. le Chanoine Panetton.

Assistaient au choeur: M. l'abbé Honoré Brousseau, ancien curé de St-Bernard de Shawinigan retiré à Maskinongé, M. le curé Théotime Gravel, curé de St-Barnabé, M. l'abbé Lionel Clément, directeur du Séminaire, MM. les abbés Claude Lafontaine, vicaire à Louiseville, Jean-Baptiste Levasseur, vicaire au Sacrement des Trois-Rivières Paul-Emile Rainville, vicaire à St-Pierre de Shawinigan etc.

Le char funéraire était conduit par M. Napoléon Cowell et les porteurs étaient des voisins de la défunte: MM. Elidore Desaulniers, Alcide Lebeau, Donat Perron et Alphonse Doyon. Te-naient les rubans Mies Gertrude et Angelina Livernoche, Claire Baribeau et Lucie Livernoche, cousines et nièces de la défunte. La collecte fut faite par Mies Germaine Livernoche et Elvenise Baribeau, nièces de la défunte accompagnées de son neveu et cousin: MM. Zacharie et Paul-Emile Livernoche.

Suivaient la dépouille mortelle, ses frères: M. l'abbé Donat Livernoche, MM. Nestor, Philonin, Arthur, Léon, Alfred, Joseph et Emile Livernoche, ses sœurs, Mmes Philias Gélins, Hector Baribeau, Armand Lesage ainsi que Mlle Blanche Livernoche, ses beaux-frères MM. Hector Baribeau, Armand Lesage, Théophile Bastien, son oncle et sa tante, M. et Mme Philorum Livernoche.

Dans l'assistance, on remarquait nombre de parents et d'amis de la famille savoir: MM. Alexandre Pellerin de St-Gérard des Laurentides, Emmanuel Godin et John Genest des Trois-Rivières, M. et Mme Donat Livernoche, M. et Mme Omer Déziel, M. et Mme Emmanuel et Chs Ed. Déziel, M. Adéard Bastien, M. Alfred Lesage, le Dr La Thomas Caron, des représentants des familles Ed. Le Béland, Adéard Bélangier, Ls Béland, Victorin Gravel, J. L. Désaulniers, Alfred Doyon, Philippe Lebeau, H. Lafrenière, A. Caron, A. Vanasse, C. Fréchette, Jos Paquin, Ls Gravel, R. Lafrenière, A. et J. Bte Grenier, F. X. Gravel, Jos Lafrenière, A. et J. Bte Grenier, M. Vanasse etc, etc.

Yamachiche

FUNERAILLES DE Mlle ROSE LIVERNOCHE

Récemment avait lieu dans notre église paroissiale les imposantes funérailles de Mlle Rose Livernoche, fille de M. Alphonse Livernoche et de feu Emma Lamy, décédée après une courte maladie et âgée seulement de 30 ans et dix mois.

La suite nombreuse de parents et d'amis qui accompagnèrent ses restes vénérés témoigne de la haute considération dont elle jouissait et en particulier de l'estime que lui portaient ses concitoyens en général.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Théotime Gravel, curé de Saint-Barnabé et le service fut chanté par l'abbé Donat Livernoche, vicaire à Saint-Paulin, frère de la défunte assisté comme diacre et sous-diacre de l'abbé Henri-Paul Pellerin, chancelier du diocèse et de l'abbé Marcel Desaulniers, professeur au séminaire. Les messes aux funérailles furent célébrées par Mgr Ferdinand Béland, ancien curé de la paroisse et l'abbé Raymond Cossette, vicaire à Maskinongé. Pour la circonstance le temple saint avait revêtu sa décoration mortuaire. La chorale sous l'habile direction de M. P. E. Casaubon et la bienveillante collaboration de M. le curé Dionis Gélins et de M. le notaire A. Lemire rendit avec succès la messe des morts harmonisée de M. le Chanoine Panetton.

Assistaient au choeur: M. l'abbé Honoré Brousseau, ancien curé de St-Bernard de Shawinigan retiré à Maskinongé, M. le curé Théotime Gravel, curé de St-Barnabé, M. l'abbé Lionel Clément, directeur du Séminaire, MM. les abbés Claude Lafontaine, vicaire à Louiseville, Jean-Baptiste Levasseur, vicaire au Sacrement des Trois-Rivières Paul-Emile Rainville, vicaire à St-Pierre de Shawinigan etc.

Le char funéraire était conduit par M. Napoléon Cowell et les porteurs étaient des voisins de la défunte: MM. Elidore Desaulniers, Alcide Lebeau, Donat Perron et Alphonse Doyon. Te-naient les rubans Mies Gertrude et Angelina Livernoche, Claire Baribeau et Lucie Livernoche, cousines et nièces de la défunte. La collecte fut faite par Mies Germaine Livernoche et Elvenise Baribeau, nièces de la défunte accompagnées de son neveu et cousin: MM. Zacharie et Paul-Emile Livernoche.

Suivaient la dépouille mortelle, ses frères: M. l'abbé Donat Livernoche, MM. Nestor, Philonin, Arthur, Léon, Alfred, Joseph et Emile Livernoche, ses sœurs, Mmes Philias Gélins, Hector Baribeau, Armand Lesage ainsi que Mlle Blanche Livernoche, ses beaux-frères MM. Hector Baribeau, Armand Lesage, Théophile Bastien, son oncle et sa tante, M. et Mme Philorum Livernoche.

Dans l'assistance, on remarquait nombre de parents et d'amis de la famille savoir: MM. Alexandre Pellerin de St-Gérard des Laurentides, Emmanuel Godin et John Genest des Trois-Rivières, M. et Mme Donat Livernoche, M. et Mme Omer Déziel, M. et Mme Emmanuel et Chs Ed. Déziel, M. Adéard Bastien, M. Alfred Lesage, le Dr La Thomas Caron, des représentants des familles Ed. Le Béland, Adéard Bélangier, Ls Béland, Victorin Gravel, J. L. Désaulniers, Alfred Doyon, Philippe Lebeau, H. Lafrenière, A. Caron, A. Vanasse, C. Fréchette, Jos Paquin, Ls Gravel, R. Lafrenière, A. et J. Bte Grenier, F. X. Gravel, Jos Lafrenière, A. et J. Bte Grenier, M. Vanasse etc, etc.

Les 3 éléments vitaux

FORTIFIENT les personnes âgées

SIROP FELLOWS

UN COMPOSÉ D'HYPOPHOSPHITES de réputation mondiale

CINEMA DE PARIS

Jusqu'à vendredi

un programme sensationnel

"LE MIROIR AUX ALOUETTES"

avec Pierre Brasseur, Roger Karl, Edwige Feuillère

Un film mystérieux qui vous donnera le frisson

2ème film au programme

"C'était un musicien"

avec Fernand Gravey

Roland Toutain Lucien Baroux

Josette Day

Un film gai, spirituel, amusant

1-2-3-4

RIALTO

Programme double

"SHADOW OF DOUBT"

avec Ricardo Cortez Virginia Bruce

aussi "DICK TURPIN"

(OUTLAW) avec Victor McLaglen

1-2

CAPITOL

Dernière fois aujourd'hui

Une épopée magnifique

CLIVE OF INDIA

avec Ronald Colman Loretta Young

Caricatures Revue

Mercredi et Jeudi

Excellent programme double "MAN OF ARAN"

"CAMELS ARE COMING"

Réal. Parrain et marraine: M. et Mme Diouedonné Vermette.

M. et Mme Ligouri Alarie (Irene Clément) un fils baptisé sous les noms de Joseph, Arthur Pierre-Aimé, Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Clément de St-Barthélemy, oncle et tante, Parrain: M. et Mme Thérèse Alarie, tante de l'enfant.

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Ces jours derniers, eut lieu dans notre salle paroissiale une soirée dramatique et musicale des mieux réussies. L'assistance était très nombreuse, et les acteurs ont bien rempli leurs rôles dans deux drames: "Absolution" et la "Meilleure Part" et une comédie jouée par un groupe d'amateurs de Saint-Justin.

La "Meilleure Part", les acteurs ont très bien rempli leurs rôles: Pierre Blignon... Viateur Masson. Les autres rôles: J. E. Langlois, Michel, son autre fils, en religion, Bern. Bourgeois, Maurice, fils de François... Clément Masson, Le Dr Renouvier, G. Gervais, Jean Alb. Cloutier.

La troisième fut une comédie "Chicot" qui termina la soirée d'une façon brillante. Les acteurs étaient MM. Albertino Cloutier, Lucien Lafrenière, et Bernard Bourgeois.

Dans les entractes nous avons eu le plaisir d'entendre les frères Duchesnay, artistes du programme "Pardessus les toits" qui n'ont pas manqué de nous récréer par leur belle musique et leur beau chant.

Done, félicitations aux acteurs, ensuite aux musiciens et une grande part pour les organisateurs et nous espérons d'avoir une occasion pour les entendre encore avant longtemps.

Yamachiche

FUNERAILLES DE Mlle ROSE LIVERNOCHE

Récemment avait lieu dans notre église paroissiale les imposantes funérailles de Mlle Rose Livernoche, fille de M. Alphonse Livernoche et de feu Emma Lamy, décédée après une courte maladie et âgée seulement de 30 ans et dix mois.

La suite nombreuse de parents et d'amis qui accompagnèrent ses restes vénérés témoigne de la haute considération dont elle jouissait et en particulier de l'estime que lui portaient ses concitoyens en général.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Théotime Gravel, curé de Saint-Barnabé et le service fut chanté par l'abbé Donat Livernoche, vicaire à Saint-Paulin, frère de la défunte assisté comme diacre et sous-diacre de l'abbé Henri-Paul Pellerin, chancelier du diocèse et de l'abbé Marcel Desaulniers, professeur au séminaire. Les messes aux funérailles furent célébrées par Mgr Ferdinand Béland, ancien curé de la paroisse et l'abbé Raymond Cossette, vicaire à Maskinongé. Pour la circonstance le temple saint avait revêtu sa décoration mortuaire. La chorale sous l'habile direction de M. P. E. Casaubon et la bienveillante collaboration de M. le curé Dionis Gélins et de M. le notaire A. Lemire rendit avec succès la messe des morts harmonisée de M. le Chanoine Panetton.

Assistaient au choeur: M. l'abbé Honoré Brousseau, ancien curé de St-Bernard de Shawinigan retiré à Maskinongé, M. le curé Théotime Gravel, curé de St-Barnabé, M. l'abbé Lionel Clément, directeur du Séminaire, MM. les abbés Claude Lafontaine, vicaire à Louiseville, Jean-Baptiste Levasseur, vicaire au Sacrement des Trois-Rivières Paul-Emile Rainville, vicaire à St-Pierre de Shawinigan etc.

Le char funéraire était conduit par M. Napoléon Cowell et les porteurs étaient des voisins de la défunte: MM. Elidore Desaulniers, Alcide Lebeau, Donat Perron et Alphonse Doyon. Te-naient les rubans Mies Gertrude et Angelina Livernoche, Claire Baribeau et Lucie Livernoche, cousines et nièces de la défunte. La collecte fut faite par Mies Germaine Livernoche et Elvenise Baribeau, nièces de la défunte accompagnées de son neveu et cousin: MM. Zacharie et Paul-Emile Livernoche.

Suivaient la dépouille mortelle, ses frères: M. l'abbé Donat Livernoche, MM. Nestor, Philonin, Arthur, Léon, Alfred, Joseph et Emile Livernoche, ses sœurs, Mmes Philias Gélins, Hector Baribeau, Armand Lesage ainsi que Mlle Blanche Livernoche, ses beaux-frères MM. Hector Baribeau, Armand Lesage, Théophile Bastien, son oncle et sa tante, M. et Mme Philorum Livernoche.

Dans l'assistance, on remarquait nombre de parents et d'amis de la famille savoir: MM. Alexandre Pellerin de St-Gérard des Laurentides, Emmanuel Godin et John Genest des Trois-Rivières, M. et Mme Donat Livernoche, M. et Mme Omer Déziel, M. et Mme Emmanuel et Chs Ed. Déziel, M. Adéard Bastien, M. Alfred Lesage, le Dr La Thomas Caron, des représentants des familles Ed. Le Béland, Adéard Bélangier, Ls Béland, Victorin Gravel, J. L. Désaulniers, Alfred Doyon, Philippe Lebeau, H. Lafrenière, A. Caron, A. Vanasse, C. Fréchette, Jos Paquin, Ls Gravel, R. Lafrenière, A. et J. Bte Grenier, F. X. Gravel, Jos Lafrenière, A. et J. Bte Grenier, M. Vanasse etc, etc.

St-Didace

NAISSANCE

A M. et Mme Aristide Marcell (Marie-Rose Brulé) une fille baptisée sous les noms de Marie, Mariette, Lilliane, Parrain et marraine: M. et Mme David Marcell, grand-père et grand-mère de l'enfant.

Parrain et marraine, M. et Mme O. Lambert, oncle et tante de l'enfant.

Yamachiche

FUNERAILLES DE Mlle ROSE LIVERNOCHE

Récemment avait lieu dans notre église paroissiale les imposantes funérailles de Mlle Rose Livernoche, fille de M. Alphonse Livernoche et de feu Emma Lamy, décédée après une courte maladie et âgée seulement de 30 ans et dix mois.

La suite nombreuse de parents et d'amis qui accompagnèrent ses restes vénérés témoigne de la haute considération dont elle jouissait et en particulier de l'estime que lui portaient ses concitoyens en général.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Théotime Gravel, curé de Saint-Barnabé et le service fut chanté par l'abbé Donat Livernoche, vicaire à Saint-Paulin, frère de la défunte assisté comme diacre et sous-diacre de l'abbé Henri-Paul Pellerin, chancelier du diocèse et de l'abbé Marcel Desaulniers, professeur au séminaire. Les messes aux funérailles furent célébrées par Mgr Ferdinand Béland, ancien curé de la paroisse et l'abbé Raymond Cossette, vicaire à Maskinongé. Pour la circonstance le temple saint avait revêtu sa décoration mortuaire. La chorale sous l'habile direction de M. P. E. Casaubon et la bienveillante collaboration de M. le curé Dionis Gélins et de M. le notaire A. Lemire rendit avec succès la messe des morts harmonisée de M. le Chanoine Panetton.

Assistaient au choeur: M. l'abbé Honoré Brousseau, ancien curé de St-Bernard de Shawinigan retiré à Maskinongé, M. le curé Théotime Gravel, curé de St-Barnabé, M. l'abbé Lionel Clément, directeur du Séminaire, MM. les abbés Claude Lafontaine, vicaire à Louiseville, Jean-Baptiste Levasseur, vicaire au Sacrement des Trois-Rivières Paul-Emile Rainville, vicaire à St-Pierre de Shawinigan etc.

Le char funéraire était conduit par M. Napoléon Cowell et les porteurs étaient des voisins de la défunte: MM. Elidore Desaulniers, Alcide Lebeau, Donat Perron et Alphonse Doyon. Te-naient les rubans Mies Gertrude et Angelina Livernoche, Claire Baribeau et Lucie Livernoche, cousines et nièces de la défunte. La collecte fut faite par Mies Germaine Livernoche et Elvenise Baribeau, nièces de la défunte accompagnées de son neveu et cousin: MM. Zacharie et Paul-Emile Livernoche.

Suivaient la dépouille mortelle, ses frères: M. l'abbé Donat Livernoche, MM. Nestor, Philonin, Arthur, Léon, Alfred, Joseph et Emile Livernoche, ses sœurs, Mmes Philias Gélins, Hector Baribeau, Armand Lesage ainsi que Mlle Blanche Livernoche, ses beaux-frères MM. Hector Baribeau, Armand Lesage, Théophile Bastien, son oncle